

Bercy taille à la hache dans les budgets

Dans une note que s'est procurée *l'Humanité*, la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, prévoit déjà plus d'un milliard d'euros de coupes dans les agences de l'Etat. **P. 2**



Theodora enflammera la Fête de l'Humanité

Après Gims, Patti Smith Quartet, Youssou N'Dour, Fianso, Eddy de Pretto, découvrez les derniers artistes qui complètent la programmation musicale des 12, 13 et 14 septembre. **P. 20**

MERCREDI 11 JUIN 2025 | N° 24210 | 2,90 € | www.humanite.fr

L'Humanité

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

LOS ANGELES

La nouvelle ligne de front de Trump

En déployant les réservistes de l'armée et les marines, le président xénophobe a décidé de mettre au pas la Californie, laboratoire progressiste des États-Unis. **P. 13**



DAVID PASCHÉ / PICTURE EAST / IMAGE/S / ABACAPRESS.COM

L'ÉCOLE EN DEUIL APRÈS LE MEURTRE DE MÉLANIE

L'assistante d'éducation d'un collège de Haute-Marne a été poignardée par un élève, lors d'une fouille. François Bayrou souhaite l'expérimentation de portiques de sécurité dans les établissements scolaires. **P. 8**



ÉDITORIAL

PAR STÉPHANE SAHUC

Invasion
Los Angeles

Los Angeles expérimente, pour son plus grand malheur, la méthode Trump. Depuis quatre jours, le président des États-Unis utilise et met en œuvre les techniques bien rodées du récit d'une réalité alternative pour déclencher une répression autoritaire en Californie. Pour cela, il a simplement inventé une émeute hors de contrôle et jeté des bidons d'huile sur le feu. Non que les manifestations contre les rafles de l'administration Trump visant les migrants sans papiers aient été sans violence ou débordements, mais la police locale déclarait au soir du premier jour de protestation que Los Angeles avait été le « théâtre de manifestations pacifiques », jusqu'à saluer « celles et ceux qui ont ainsi exercé avec responsabilité leur droit prévu par le premier amendement ».

Le même jour, Trump fédéralisait la garde nationale de Californie en invoquant une loi pour répondre à la « rébellion ou (au) danger de rébellion contre l'autorité du gouvernement des États-Unis ». Puis, lundi 9 juin, alors que des milliers de soldats de la garde nationale étaient déjà déployés dans la ville, Trump a

Quand un événement a le goût et l'odeur de l'autoritarisme autocrate, c'est que cela en est.

annoncé qu'il allait également envoyer les marines en décrivant Los Angeles comme une cité « envahie », « occupée » par les « criminels étrangers ». Et d'appeler à l'arrestation du gouverneur de l'État, le démocrate Gavin Newsom. Un élu pourtant loin d'être un dangereux gauchiste mais dont le tort a été de dénoncer « l'abus de pouvoir commis par Trump » puis d'alerter contre « une menace réelle pour notre démocratie » et « le fantasme fou d'un président dictatorial » avant de porter plainte contre le gouvernement fédéral.

Des soldats envoyés pour écraser des manifestations, des dirigeants légitimes menacés d'arrestation, des représentants de l'opposition accusés de trahison... Quand un événement a le goût et l'odeur de l'autoritarisme autocrate, c'est que cela en est. Dans ce contexte, le défilé militaire imposé par Trump le 14 juin pour commémorer « les 250 ans de la création de l'armée de terre américaine » et jour de l'anniversaire du 47^e président des États-Unis prend une tournure des plus inquiétantes. ■

La note de Bercy qui organise le sacrifice du service public

AUSTÉRITÉ L'Humanité a eu accès à un document interne qui égrène une panoplie de préconisations de coupes budgétaires pour 1,4 milliard d'euros d'économies au total. Des recommandations annotées et validées par la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, en vue d'être intégrées dans le budget 2026, où une saignée de 40 milliards d'euros est attendue.

Tout document de travail n'a aucune valeur d'arbitrage ministre et n'a pas vocation à sortir de l'administration », nous fait savoir le bureau de presse de Bercy en guise de réponse à nos multiples questions. Il n'en reste pas moins que la note interne aux services du

ministère de l'Économie et des Finances, que nous dévoilons, présente sous un jour nouveau la méthode employée par les grands argentiers du gouvernement en vue d'asséner 40 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques en 2026. Une méthode qui ne poursuit aucune autre stratégie que celle de réaliser des économies dans les services publics, quoi qu'il en coûte.

Dans le cadre de la refondation de l'action publique, nom donné par François Bayrou à son plan austéritaire qu'il annoncera début juillet, la ministre des Comptes publics se fait fort de trouver 2 à 3 milliards d'euros d'ici à 2027, à retirer aux opérateurs de l'État. Dans ce document interne daté du 13 mai adressé aux directeurs de cabinet des ministres de l'Économie et des Comptes publics, nous suivons donc la main d'Amélie de Montchalin réagir à la liste de « recherche de gisements d'économies budgétaires » adressée par le Contrôle général économique et financier (CGefi), sorte de Cour des comptes interne à Bercy chargée de veiller sur les dépenses de plus de 400 organismes publics.

Redécouper les services, les fusionner, les dégraissier... Sur huit pages quadrillant huit secteurs, du social à l'audiovisuel public en passant par les transports et l'agriculture, le mode opératoire apparaît ici dans toute sa crudité. À coups d'annulations de crédit et de suppressions d'« équivalents



MESSAGE :
*Excellentas rec
Voir mes remarques
et commenté
Tout prendre
dans le PLF +
Refondation de
l'action publique
JM 16.525.*

Amélie de Montchalin
dans les couloirs de Bercy.
Ci-dessus, une annotation
de la ministre dans
la marge du document.
JOSE BOUZAS / HANS LUCAS

RÉVÉLATION

temps plein », les experts du CGefi passent au crible l'assurance-maladie, le service public de la formation professionnelle ou les futures lignes SNCF et égrènent les coupes : 100 millions de moins par-ci, 260 millions de moins par-là, pour un total avoisinant 1,4 milliard d'euros.

À ces propositions répondent des bouts de phrase soulignés dans le texte et, dans les marges, des « oui » secs, voire enthousiastes car accompagnés de points d'exclamation. Des « annuler » saluent les propositions de coupes et deux « pourquoi pas » félicitent des pistes d'économies inattendues dans cet inventaire que n'aurait pas signé Prévert.

Les contrôleurs de Bercy poussent le zèle jusqu'à dénicher des économies au profit... des entreprises. À l'heure où les fermetures d'usine et les licenciements économiques se succèdent, ils proposent de cibler l'AGS, régime de garantie des salaires qui prend en charge les rémunérations dans les entreprises en défaillance et sous procédure collective. Pour ce filet de sécurité, les employeurs cotisent 1,5 milliard d'euros (0,25 % de leur masse salariale) pour une garantie « *parmi les plus généreuses en Europe* », se désolent les experts, qui proposent plutôt un allégement de 50 à 200 millions d'euros. Le bénéfice pour l'État ? Zéro euro. Quant à l'impact sur les salariés, il ne figure pas parmi « les risques » identifiés par les contrôleurs, qui se cantonnent ici à alerter sur les répercussions médiatiques et politiques de leur panoplie de mesures dans des tableaux en annexe.

« *Excellentas reco (recommendations)... Commencer à tout prendre dans le PLF + refondation de l'action publique* », conclut Amélie de Montchalin avant de donner la note à ses directeurs de cabinet et à une homologue à Matignon. ■

DOSSIER RÉALISÉ PAR CAROLINE CONSTANT, STÉPHANE GUÉRARD,
HAYET KECHIT, CÉCILE ROUSSEAU, NAÏM SAKHI ET MARIE TOULGOAT

LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE-MALADIE DANS LE VISEUR

1

La Sécurité sociale est ciblée en priorité par les coups de serpe dans les services de l'État. Dans un contexte de croisade contre, selon la note du Contrôle général économique et financier (CGefi), « *l'augmentation tendancielle des dépenses de santé* », un grand chambardement est envisagé du côté de la Caisse nationale d'assurance-maladie. Un projet de fusion de cinq fonds en un seul est à l'étude : le fonds national de gestion (6,7 milliards d'euros de budget), le fonds des actions conventionnelles (FAC, 225 millions d'euros), le fonds national de prévention, d'éducation et d'information sanitaire (FNPEIS, 470 millions), le fonds national d'action sanitaire et sociale (Fnass, 139 millions) et le fonds de lutte contre les addictions (FLCA, 130 millions d'euros).

Si la transition s'annonce « *lourde* », cette décision semble surtout ubuesque tant ces fonds n'ont pas du tout la même vocation. Le Fnass, octroyant un soutien dans le retour à domicile des personnes en soins palliatifs, se retrouverait ainsi mutualisé avec d'autres entités n'ayant pas les mêmes financeurs. Ces mesures de « *simplification* » pourraient générer 100 suppressions de poste. Ces regroupements à la hache seraient associés à un audit des subventions

versées à des associations. De quoi économiser, au total, environ 100 millions d'euros.

Sur sa lancée, le CGefi propose également de se séparer du parc immobilier du régime général et du régime agricole, représentant 4 millions de mètres carrés et pas moins de 2491 bâtiments. Des conséquences qui pourraient s'avérer dramatiques : pour les agents, cantonnés à des postes de travail plus petits, et pour les usagers, potentielles victimes des fermetures de lieux d'accueil de la Sécurité sociale.

Quant aux conventions d'objectifs et de gestion (COG), qui fixent les orientations budgétaires des principales branches de la Sécu (en ce moment pour 2023-2027), que la CGT dénonce comme des outils de pilotage axés sur le principe d'un contrôle financier, elles seraient révisées. Un sujet « *sensible* » de l'aveu même du CGefi, qui craint de rencontrer des « *résistances* ».

Une autre piste de « *simplification* » consisterait en une « *limitation exigeante des reports des sous-exécutions des années précédentes* », c'est-à-dire des reports de crédit non consommé d'une année sur l'autre. Par exemple, sur les 14 millions de crédit de frais de personnel non consommés en 2024 sur le fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (FNPAT), seul 1 million a été reporté, et le reste, placé sur une nouvelle réserve. Un micmac qui pourrait ramener jusqu'à 400 millions d'euros. ■

COUP DE FREIN SUR LES PROJETS FERROVIAIRES

2

Les pistes gouvernementales dressent le cadre austéritaire dans lequel se passe la conférence de financement des transports, dont les conclusions sont attendues à la mi-juillet. Concernant la SNCF, le document commence par « *regretter le dynamisme de la masse salariale supérieure à l'inflation* ». Un élément de langage largement utilisé en mai pour décrédibiliser les mobilisations des cheminots, jouant, selon les syndicats, de la confusion entre l'ensemble des évolutions de carrière, notamment l'ancienneté, et les augmentations de salaire brut.

Dans ses propositions de coupe, Bercy note qu'il « peut être envisageable de réexaminer » des projets de ligne annoncés. Le document cite les nouvelles liaisons Provence-Côte d'Azur et le grand

projet Sud-Ouest, qui nécessiteraient respectivement 3,6 milliards d'euros et 14 milliards d'euros, dont la moitié à la charge de l'État.

Pour rappel, en février 2023, Élisabeth Borne avait annoncé un plan de 100 milliards d'euros d'ici à 2040 pour développer le ferroviaire, dont 35 milliards destinés au rajeunissement du réseau. Soit une hausse de 1,5 milliard d'euros par an, pour la régénération du rail, portant l'enveloppe annuelle dédiée à 4,5 milliards d'euros. La SNCF s'est engagée à verser 500 millions grâce à des économies internes. Un milliard d'euros reste à trouver à l'horizon 2028-2030 pour éviter l'effondrement de la qualité des 4 000 kilomètres de lignes, dixit la SNCF.

Compris aussi dans le plan Borne, les 26 services express régionaux métropolitains labellisés verront-ils tous le jour ? « *La conférence de financement des mobilités est pour l'évaluation et la priorisation de ces projets un enjeu majeur, d'autant que le contexte de taux actuel rend les financements de très long terme moins favorables* », peut-on lire dans le document. Qui note une « *forte concentration* », en financements, « *sur ceux de Lille, Lyon et Toulouse (plus de 50 % du total)* ». Le coût de l'étoile ferroviaire lilloise (9 milliards d'euros) apparaît prohibitif. ■

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE BIENTÔT PRIVÉE DE MOYENS ?

4

Dans sa guerre contre les dépenses publiques, le gouvernement semble avoir décidé de mettre également au pas les structures œuvrant dans le secteur agricole. Au chapitre « agriculture », la première suggestion indique : « *Fusion de l'Agence bio avec l'Inao ou FranceAgriMer, voire fusion des trois organismes.* » L'idée a été ponctuée d'un franc « oui » entouré et écrit à la main par Amélie de Montchalin.

Les auteurs de la note assurent que les missions des trois organismes sont complémentaires. « *L'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao) (...) est chargé de la mise en œuvre de la politique française relative aux signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine des produits agricoles et agroalimentaires au rang desquels le label "agriculture biologique (AB)"* », justifie ainsi la note, amalgamant ces missions de certification à celles de l'Agence bio, spécifiquement dédiée à la promotion et au développement de l'agriculture biologique.

Si les experts affirment que les similitudes entre les organismes permettent leur rapprochement, les structures ont pourtant des rôles sensiblement différents. FranceAgriMer, par exemple, a en charge le versement des aides nationales et européennes aux agriculteurs et produit des analyses économiques des marchés agricoles.

Ces recommandations ne font état d'aucune estimation chiffrée des économies que la fusion des structures pourrait représenter. Et pour cause, celles-ci risquent d'être minimes : l'Agence bio dispose d'un budget annuel de fonctionnement de seulement 2,7 millions d'euros. Cet très faible montant n'empêche pas les coups de boutoir répétés. En janvier, un amendement à la loi de finances prévoyait la suppression de l'agence, avant que la ministre de l'Agriculture, d'abord conciliante, ne revienne sur cette disparition. Annie Genevard a toutefois annoncé en mai sabrer dans le budget communication. Cette fusion risque de mettre une fois de plus à mal les missions de développement de l'agriculture biologique. ■

UN DÉPEÇAGE DU SERVICE PUBLIC DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

3

L'Agence pour la formation professionnelle des adultes (Afpa) va mal, autant donc l'achever. C'est bien l'esprit des préconisations qui ciblent cette institution, en grande difficulté financière depuis plusieurs années. « *L'Afpa ne dispose plus d'un modèle économique viable, ce qui impose des décisions sans doute radicales* », tranchent, sur le mode de l'évidence, les experts. Jugé pas assez rentable, l'établissement public créé en 1949 qui, à travers plus de 900 formations et un maillage territorial dense, permet de se former tout au long de la vie et de favoriser l'accès à l'emploi pour ceux qui en

sont le plus éloignés pourrait donc voir ses missions « *resserrées* » et une partie de son patrimoine vendu pour dégager des moyens et éviter les coûts de rénovation.

Si les contrôleurs jugent cette opération « *très sensible* » politiquement et « *opérationnellement complexe* », l'affaire pourrait rapporter une économie de 210 millions d'euros (par l'amputation de sa subvention annuelle d'équilibre) ajoutés aux 800 millions d'euros économisés sur les frais de rénovation obligatoire de ses immeubles. Quelles missions seraient sacrifiées ? Les préconisations invitent à « *interroger la pérennité des programmes concernant les plus éloignés de l'emploi* ».

Aucune analyse en revanche sur les causes à l'origine des difficultés économiques de l'Afpa, à savoir l'effet combiné d'une ouverture à la concurrence et du transfert aux régions d'une partie de ses missions. Les premiers à en pârir sont ses salariés, dont les syndicats, qui appellent à la grève le 26 juin, ne cessent de dénoncer la souffrance croissante face à des conditions de travail dégradées. Autre organisme qui pourrait passer à la trappe pour cause de « *modèle stratégique fragile* » : l'Agence de l'outre-mer pour la mobilité (Ladom), un établissement chargé d'accompagner les migrations des résidents d'outre-mer en quête de qualification professionnelle. Les experts préconisent de la dissoudre dans France Travail. Ils tablent sur une suppression de 155 emplois équivalents temps plein, tout en alertant sur le risque de fronde des élus ultramarins. ■

100
milliards d'euros d'ici à 2040 pour développer le ferroviaire, c'est ce qu'avait annoncé Élisabeth Borne en février 2023, dont 35 milliards destinés au rajeunissement du réseau. Soit une hausse de 1,5 milliard d'euros par an.

AUDIOVISUEL PUBLIC : CHRONIQUE D'UN CARNAGE ANNONCÉ

5

Assécher l'audiovisuel public n'est-il pas la meilleure façon de le tuer ? Dans la note de Bercy, la création d'une holding regrouperait France Télévisions, Radio France, l'INA et France Médias Monde (France 24 et RFI), mais ni Arte ni TV5 Monde. Ces préconisations sont déjà largement avancées : elles sont le cœur de la proposition de loi de la ministre de la Culture Rachida Dati, qui devrait passer devant l'Assemblée nationale d'ici fin juin (lire aussi page 19).

Ce que préconise Bercy, c'est la fusion de France 24 en français et de Franceinfo, mais aussi la « *mutualisation des correspondants à l'étranger ainsi que celle des fonctions supports* ». Or, les mutualisations, entre France 2, France 3 et France Bleu, montrent leurs limites : perte de sujets, redondance des reportages, voire assèchement des antennes.

Encore plus dangereux et cynique : la note – et c'est l'une des grandes inquiétudes des syndicats – préconise « *une fusion ou négociation d'un accord collectif unique* », qui « *engendrera une harmonisation des rémunérations générant d'abord des économies supplémentaires avant l'obtention d'économies* ». Autrement dit : on dégomme les statuts des uns et des autres, et on licencie à tour de bras. La dernière harmonisation de ce type, lorsque les chaînes de télévision ont été fusionnées, en 2009, a nécessité quatre ans de négociations, et a coûté 40 millions d'euros à l'État. Elle a aussi créé de la casse sociale. Delphine Ernotte, la PDG de France Télévisions, en fait un chantier prioritaire. Depuis le premier mandat d'Emmanuel Macron, les moyens de ce secteur n'ont cessé de baisser. La contribution à l'audiovisuel public a été supprimée et remplacée par une ponction sur la fraction de la TVA, mais pas de manière pérenne. La publicité après 20 heures a été interdite, ce qui a coûté 450 millions d'euros aux chaînes publiques. La note de Bercy s'appuie en permanence sur les économies à réaliser, quitte à casser ces outils, plutôt que de s'intéresser aux recettes potentielles. Le RN, qui rêve de privatiser l'audiovisuel public, se frotte les mains. ■

«Le dollar civilise avec les canons.»

Maxime N'Débeka

L'HOMME DU JOUR



Kim Han-soo

L'image du vieil homme en chaise roulante, en larmes devant le monument aux travailleurs sud-coréens exploités par le colon japonais, avait marqué les esprits. Kim Han-soo avait 99 ans. Il en a aujourd'hui 107 et vient de remporter un procès historique qui l'opposait à Mitsubishi, l'une des firmes qui avait recours au travail forcé lors de l'occupation de la péninsule (1910-1945) par l'Empire japonais. Après une longue vie de combat, la Cour suprême de la Corée du Sud a condamné l'entreprise à verser 100 millions de wons (64 000 euros) au vieillard. Inédit, ce verdict ne sera sûrement pas suivi d'actes par Mitsubishi. Car Tokyo, qui ne s'est toujours pas excusé pour ses exactions, couvre ses entreprises, malgré les 780 000 victimes de travail forcé et quelque 200 000 «femmes de réconfort» violées par les soldats. ■

AXEL NODINOT

! C'EST UN SCANDALE

Macron drague Milei à Nice

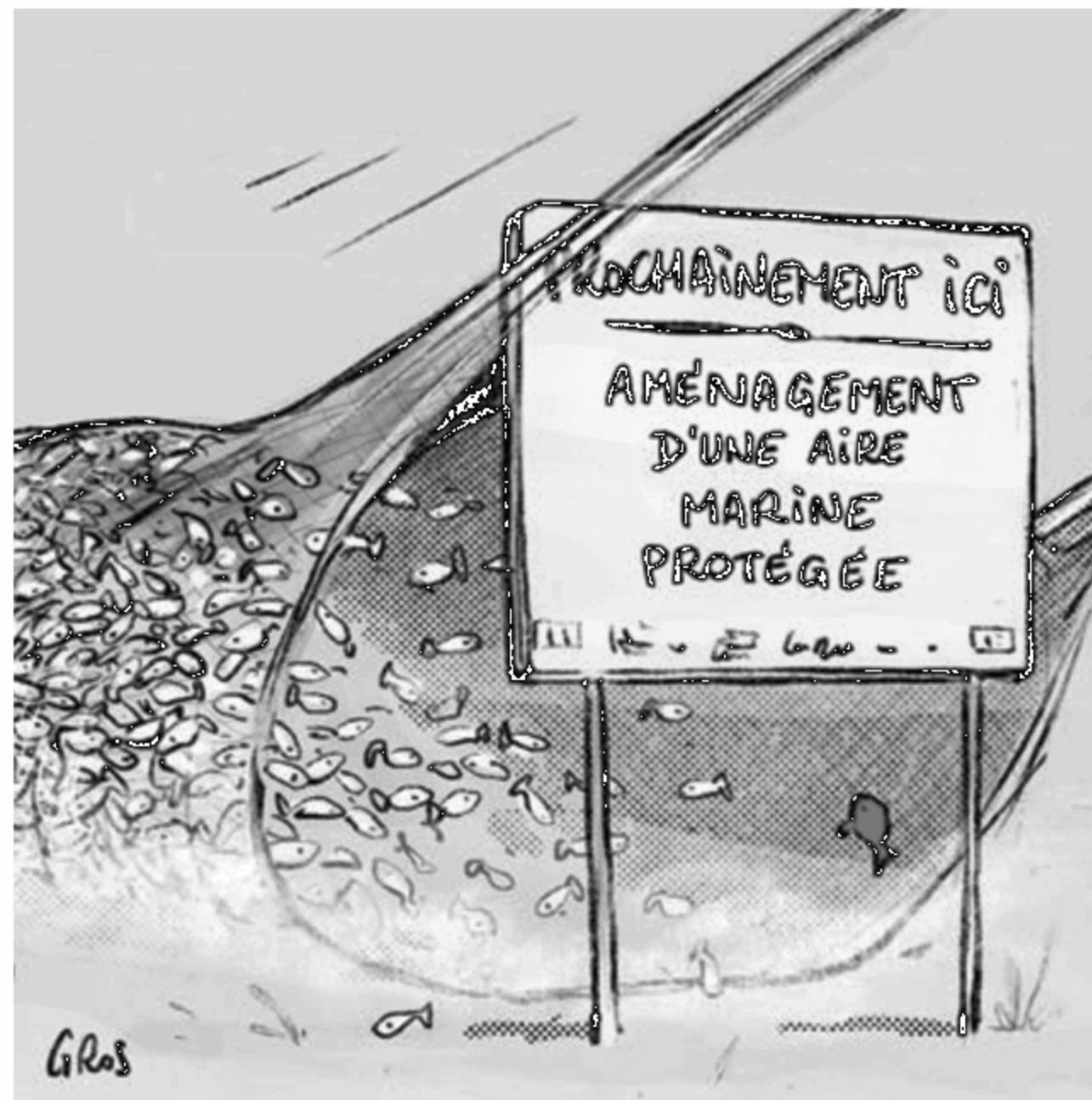
Cuivre, lithium, nucléaire: Emmanuel Macron rêve de contrats avec l'Argentine et semble prêt à tout pour courtiser son président protofasciste, Javier Milei. Quitte à l'inviter au sommet des océans, à Nice, et qu'il importe si pour ce climatosceptique le réchauffement climatique n'est qu'*«un mensonge du socialisme»*.

! C'EST UN MONDE

Une chercheuse chinoise arrêtée

La propagande anti-Pékin de l'administration Trump a des conséquences. Une scientifique a été arrêtée à Detroit pour avoir transporté sans autorisation un échantillon biologique sans danger. Ces derniers jours, c'est la troisième chercheuse chinoise à être interpellée et victime de ce nouveau maccarthysme.

L'œil de Gros



LA BONNE NOUVELLE À Sochaux, pas de place pour l'antisyndicalisme

Le fabricant d'équipements automobiles Faurecia jette l'éponge. Le groupe, qui emploie quelque 300 personnes dans la banlieue de Sochaux (Doubs), refusait catégoriquement d'accorder à l'un de ses employés - dont l'engagement syndical à la CGT n'est pas un hasard - une promotion au statut de cadre et le salaire correspondant. Après avoir été condamnée en appel à lui verser des dommages et intérêts, l'entreprise s'était pourvue en cassation l'année dernière... avant d'abandonner cette semaine. La CGT

de Beaulieu se félicite de cette issue, tout en rappelant que «la discrimination syndicale demeure un délit sanctionné pénalement» et que Faurecia a d'ailleurs «été par le passé condamnée à plusieurs reprises et pour les mêmes motifs de discrimination syndicale». Pour éviter que l'acharnement ne continue dans le groupe, qui a supprimé des milliers d'emplois ces dernières années, le syndicat propose à la direction «de lui venir en aide, de l'aider à se désintoxiquer de ses accoutumances durablement établies». Chiche. ■ Ax. N.

POINT D'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

Pfas Vingt chercheurs ont alerté sur les manœuvres des lobbys pour réduire les contours de l'interdiction des polluants éternels. Le collectif fustige, avec une lettre publiée le 10 juin dans la revue scientifique *Environmental Science and Technology Journal*, des opérations visant à modifier la définition de ces substances chimiques nocives dont les motivations sont «économiques plutôt que scientifiques».

Mobilisation Syndicats de taxis et de VTC ont appelé à des mobilisations dès mardi 10 juin. Les chauffeurs occuperont la rue ce mercredi. Les uns demandent un moratoire sur le nombre de conducteurs et une hausse des grilles tarifaires imposées par les plateformes. Les autres contestent la nouvelle tarification de l'assurance-maladie pour le transport sanitaire et ont rendez-vous au ministère de la Santé ce mercredi.



LE BILLET DE MAURICE ULRICH

Un fin lettré

Bruno Retailleau l'a choisi. Videur de boîte de nuit pour payer ses études de droit jusqu'à l'agrégation, ceinture noire de karaté passé par le Conseil d'État puis président du directoire d'une multinationale, proche de Nicolas Sarkozy, préfet des Alpes-Maritimes après la Creuse et l'Hérault, Hugues Moutouh est nommé secrétaire général du ministère de l'Intérieur. «*Le bras armé du ministre*», résume *le Figaro*, pour qui «ce préfet au physique de boxeur a deux ennemis: l'islamisme rampant et la bureaucratie». Lui-même se définit comme «un enfant de l'empire» (?) et un de ses proches le décrit ainsi: «*Une carrière de pilier néo-zélandais, un courage physique rare dans l'administration et, au-delà, un fin lettré capable de disséquer le grand helléniste Jean-Pierre Vernant.*» Sans doute. À l'été 2023, alors que se multipliaient les manifestations de jeunes après la mort de Nahel, abattu par un policier dont on vient d'apprendre qu'il sera jugé pour meurtre, il avait résumé sa pensée: «*La méthode c'est quoi? C'est deux claques et au lit.*» ■

LE FIL ROUGE

Quimper (29) La section PCF du pays de Quimper accueille une conférence-débat sur l'ouvrage *Haro sur les Jacobins*, histoire d'un mythe politique, de Guillaume Roubaud-Quashie et Côme Simien, en présence des deux auteurs. Le mercredi 11 juin, à 18 heures, au local de la section (5, place de Locronan).

Paris (11e) Le comité NFP du 11e arrondissement organise une projection de *Béziers, l'envers du décor*, de Daniel Kupferstein, suivi d'un débat avec l'historienne Laurence de Cock et l'économiste Stefano Palombarini. Rendez-vous le 13 juin, au 177, rue de Charonne.

Montreuil (93) Pour fêter ses 130 ans d'existence, la CGT investit la place Jean-Jaurès à partir de 18 heures, vendredi 13 juin. Au programme, le tournage de l'émission *Backseat* en direct, des allocutions de Sophie Binet et d'autres, et des concerts de Ben PLG, Astéréotypie, Planète Boum Boum, Petite Gueule...

« Un flux ininterrompu » de livraisons d'armes

COMPlicité À partir des données douanières israéliennes, une dizaine d'ONG ont établi que la France, depuis octobre 2023, avait continué d'exporter des bombes, missiles, grenades, etc., vers Israël. Un démenti cinglant aux récents propos du ministre des Armées.

« *Il n'y a pas d'armes vendues à Israël* », affirme Sébastien Lecornu. Ce mardi matin, lors d'une conférence de presse à l'Assemblée nationale, plusieurs organisations, parmi lesquelles Droit et solidarité, France Palestine solidarité, Progressive International ou Attac, apportent au ministre des Armées un cinglant démenti. À l'invitation des députés LFI Sophia Chikirou et Bastien Lachaud – également membres de la commission Défense de l'Assemblée –, et à une semaine de l'ouverture du Salon (de l'armement) du Bourget, une dizaine de ces organisations ont uni leurs efforts pour tenter de documenter ce qui reste maintenu, en France, sous l'épais couvercle du secret-défense.

Depuis octobre 2023, par voie aérienne et maritime, la France livre « un flux ininterrompu » d'armes à Israël, indiquent-elles dans un rapport rendu public mardi matin. Et de détailler : « Plus de 15 millions d'articles dans la catégorie "bombes, grenades, torpilles, mines, missiles et autres munitions de guerre", d'une valeur de plus de 7 millions d'euros, ainsi que 1 868 articles dans la catégorie "pièces et accessoires de lance-roquettes, grenades, lance-flammes, artillerie, fusils militaires et fusils de chasse", d'une valeur de plus de 2 millions d'euros. » Rien à voir avec de simples « composants » destinés au système défensif israélien – le Dôme de fer –, comme le prétend Sébastien Lecornu. Rien à voir, non plus, avec des « éléments » assemblés en Israël et destinés à la « réexportation », autre

affirmation du ministre français des Armées. « La France a joué et joue encore un rôle central dans la livraison d'armes à Israël », confirme David Adler, au nom de Progressive International, dont les recherches donnent une « image partielle » de la « complicité de la France » dans le « massacre des civils palestiniens ».

Pour nourrir leur rapport, les organisations ont utilisé les données, très officielles, de l'Autorité fiscale israélienne. À partir des importations réalisées par Israël en 2024, elles ont sélectionné les catégories correspondant aux « armes et munitions » puis « analysé quelles armes ou composants d'armes actuellement déployés par l'armée israélienne pourraient être fabriqués en France ». Pour

La France est en pointe en matière d'artillerie, d'infanterie ou de systèmes antichar et antiaérien et ces systèmes d'armes sont « actuellement déployés par l'armée israélienne », constatent les auteurs du rapport. Proviennent-ils

de France ? Faute de transparence, la réponse est prudente. Certes, « la France a récemment augmenté de façon spectaculaire sa capacité de production d'obus d'artillerie », mais « les données d'importation n'indiquent pas la description du produit, le vendeur ou l'utilisateur final », déplore le rapport en réclamant une « enquête approfondie ».

Après s'être penchées sur les catégories d'armes provenant de France, les organisations à l'origine de ce rapport ont identifié « les vols de fret qui ont eu lieu pendant la même période que les expéditions d'armes, afin d'identifier les avions qui ont plausiblement pu effectuer ces expéditions ». Pas moins de 14 vols de fret, contenant pour la

plupart des « pièces et accessoires de lance-roquettes, grenades, lance-flammes, artillerie, fusils et carabines militaires », ont atterri à l'aéroport israélien Ben Gurion entre décembre 2023 et avril 2025. Trois vols, transportant des

RÉVÉLATIONS



À Marseille, le 5 juin, manifestation contre l'envoi à Israël d'armes fabriquées par Eurolinks. CHRISTOPHE SIMON/AFP

Rien à voir avec de simples « composants » destinés au système défensif israélien.

pièces de F-35, en provenance des États-Unis et à destination d'Israël, ont par ailleurs transité par Paris.

Des armes ont également pu être acheminées en Israël par voie maritime, révèlent les organisations. Entre octobre 2023 et avril 2025, au moins 16 expéditions ont ainsi eu pour destination les ports israéliens de Haïfa ou d'Ashdod. Par ailleurs, un certain nombre de navires présents dans le port de Haïfa « ont accosté en France de manière régulière », constatent les auteurs du rapport. « Leur contenu, estiment-ils, devrait être vérifié par le biais de demandes d'informations. » La France, signataire depuis 2014 du traité sur le commerce des armes, s'est elle-même engagée à interdire tout « transfert » d'armes qui pourraient servir à commettre un « génocide » ou des « crimes contre l'humanité ».

À la suite des récentes révélations de Disclose sur une livraison de 14 tonnes de pièces détachées pour des fusils-mitrailleurs à Israël, après plusieurs blocages de fret militaire par des dockers CGT de Fos-sur-Mer, à une semaine de l'ouverture du très controversé Salon du Bourget (lire l'encadré ci-dessous), le rapport des ONG jette, à son tour, une lumière crue sur la complicité de la France dans la politique génocidaire d'Israël. ■

Élisabeth Fleury

SALON DU BOURGET LES ENTREPRISES ISRAÉLIENNES FINALEMENT BIENVENUES

Les entreprises israéliennes seront les bienvenues au Salon international de l'aéronautique et de l'espace (SIAE), connu comme le Salon du Bourget, organisé du 16 au 22 juin. Les sociétés fournissant du matériel de guerre à Israël pourront y tenir des stands. Aucun problème, non plus, pour que des représentants du gouvernement israélien soient accueillis sur place. Saisi en référé par plusieurs ONG, le tribunal de Bobigny a rejeté, mardi, l'ensemble de leurs demandes. Pour ces ONG, autoriser de telles entreprises à exposer au Salon est une violation « des dispositions du droit français réprimant les crimes internationaux ». Pas pour la justice. En accueillant ces sociétés litigieuses, le SIAE ne viole pas « de façon évidente » ses obligations. Il n'y a, dans cet événement, « aucun trouble à l'ordre public ». Le développement de relations commerciales à l'occasion du Salon « n'est à ce stade qu'éventuel », dit le juge. Leurs conséquences, en termes d'aggravation des « dommages actuellement subis par le peuple palestinien », sont « incertaines ». Circulez, il n'y a rien à voir !

Greta Thunberg et trois passagers de la flottille expulsés d'Israël

Alors que quatre membres du navire humanitaire *Madleen* ont quitté le pays, les huit autres sont toujours détenus à Tel-Aviv, accusés d'être entrés illégalement sur le territoire.

Après l'abordage, l'intimidation. Plus de vingt-quatre heures après l'arrestation illégale des 12 membres de l'équipage du *Madleen* – le navire humanitaire de la flottille de la liberté – dans les eaux internationales, huit d'entre eux sont toujours détenus en Israël ce mardi. Détourné par l'armée israélienne, le navire a ensuite été acheminé vers le port d'Ashdod. Ses passagers ont alors été conduits puis détenus au sein de l'aéroport international Ben Gurion (Tel-Aviv).

Pour l'heure, quatre passagers de la flottille ont d'ores et déjà été expulsés : la militante suédoise Greta Thunberg, le médecin Baptiste André et le journaliste Omar Faiad (al Jazira) tous les deux français, ainsi que le bénévole espagnol Sergio Toribio, selon la diplomatie française et *El Diario*. Sur les six Français présents sur le *Madleen*, le ministre des Affaires Étrangères, Jean-Noël Barrot, a indiqué que quatre d'entre eux avaient refusé de « signer les papiers les expulsant du territoire israélien ». Parmi eux, notre confrère de Blast, Yanis Mhamdi.

« Je n'ai rien signé, ce serait reconnaître que j'étais entré illégalement en Israël (...), nous avons été kidnappés dans les eaux

internationales », a soutenu des son côté Greta Thunberg, à son arrivée à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, à Paris, en début d'après-midi. Cette signature serait pourtant la condition exigée par les autorités israéliennes en vue d'une libération, a défendu le coordinateur de La France insoumise, Manuel Bompard. Une information confirmée par Blast, le document précisant qu'ils s'engagent à ne plus revenir en Israël pour une durée de cent ans.

« Nous avons été kidnappés dans les eaux internationales. »

GRETA THUNBERG,
MILITANTE ÉCOLOGISTE

Greta Thunberg a par ailleurs exprimé son « inquiétude » vis-à-vis des militants toujours retenus. Selon un communiqué de l'équipe de l'eurodéputée Rima Hassan (LFI), ces derniers ont pu échanger « brièvement » avec leur avocat : « Ils avaient le choix entre le signer (le document attestant leur prétendue culpabilité – NDLR) – et être immédiatement expulsés – ou refuser et être déférés devant un juge israélien. » ■

Peu après Greta Thunberg, Omar Faiad est arrivé au terminal, vers 16 h 30, attendu par ses collègues d'al Jazira. Lui a signé le document israélien : « C'est peut-être pour cette raison que j'ai pu rentrer. » Le journaliste, qui a ensuite décrit l'arrestation à bord du *Madleen*, a évoqué les images des passagers vêtus de gilets de secours, diffusées par les autorités israéliennes sur les réseaux sociaux et partagées massivement par des partisans du premier ministre d'extrême droite, Benjamin Netanyahu. « Ils nous prenaient en photo dès qu'ils nous donnaient à manger et à boire », argue-t-il. Était-ce une mise en scène ?

Si Israël s'est targué d'avoir respecté les droits et l'intégrité des 12 passagers, Greta Thunberg estime qu'elle et le groupe ont « été traités de manière déshumanisante ». D'après le ministre de la Défense israélienne, Israël Katz, les membres de l'équipage ont tous été contraints de visionner une vidéo des attaques du 7 octobre à leur arrivée à terre. Harassée, l'activiste suédoise ne baisse pas les bras pour autant : « Nous allons continuer à faire tout ce que nous pouvons, car c'est la promesse que nous avons faite aux Palestiniens. » ■

ANTOINE PORTOLES

En ce Mois des fiertés, derrière la symbolique coloniale, les discriminations continuent. Le cadre légal français semble pourtant sans ambiguïté. La loi prohibe explicitement toute discrimination fondée notamment sur l'orientation sexuelle, le sexe ou l'identité de genre dans la sphère professionnelle. Cette interdiction s'étend à l'ensemble du parcours professionnel : recrutement, rémunération, promotion, licenciement, etc.

Mais, sans surprise, la réalité dessine un paysage différent. Entre les avancées légales et leur mise en œuvre concrète, entre l'acceptation théorique et les pratiques quotidiennes, persiste un fossé. Une enquête menée par l'association l'Autre Cercle à travers son baromètre qui mesure l'inclusion des personnes LGBTQIA+, en partenariat avec l'Ifop, révèle l'ampleur des violences au travail. Près d'un tiers des personnes interrogées déclarent avoir subi au moins une forme d'agression dans son environnement professionnel. Plus de la moitié indique avoir été insultée à coups d'expressions LGBTphobes comme « enculé » (45%), « gouine » (32%) ou encore « travelo » (29%). Les victimes adoptent des stratégies d'évitement. Autrement dit,

**LA CHRONIQUE
FÉMINISTE DE
VIOLAINE
DE FILIPPIS-ABATE**
AVOCATE



questions de la parentalité et l'usage d'un langage inclusif s'améliorent. Mais rappelons que cette progression reste fragile dans un climat marqué par une dynamique politique réactionnaire. En Hongrie, le Parlement a voté en mars dernier une loi interdisant la Marche des fiertés. L'utilisation d'outils permettant la reconnaissance faciale des participants est envisagée pour pouvoir les identifier et les poursuivre. Cette régression hongroise s'inscrit dans une offensive plus large des mouvements réactionnaires européens qui instrumentalisent les questions de genre et de sexualité pour mobiliser leurs bases électorales. La stratégie demeure invariable : désigner des minorités comme responsables d'un présumé déclin civilisationnel, légitimant ainsi toutes les régressions.

L'initiative de la CGT, qui organise mi-juin une journée dédiée à l'inclusion des personnes LGBTQIA+ au travail, rappelle que les syndicats demeurent des remparts essentiels contre les discriminations. Ces espaces de mobilisation permettent de transformer les indignations individuelles en force collective de transformation sociale. ■

L'égalité au travail reste un mirage

elles adaptent leur comportement pour avoir moins de risques d'y être confrontées. C'est ainsi que quatre salariés LGBTQIA+ sur dix demeurent contraints à la dissimulation de leur orientation face à leur hiérarchie, illustrant la persistance d'un climat professionnel délétère. **Point positif tout de même, cette même étude met en lumière une évolution encourageante des mentalités.** Les



L'arrivée des secours au collège Françoise-Dolto de Nogent (Haute-Marne), après l'agression mortelle de Mélanie, 31 ans.

JEAN-CHRISTOPHE VERHAEGHE/NAP

Après le meurtre d'une surveillante, la non-réponse de Matignon

VIOLENCES À la suite de la mort d'une femme, poignardée mardi matin par un élève de 14 ans à l'entrée d'un collège en Haute-Marne, François Bayrou a annoncé l'interdiction « immédiate » de la vente d'armes blanches aux mineurs. De moyens humains supplémentaires, en revanche, le premier ministre ne parle pas...

Choquant. Glaçant. Mardi, les réactions étaient unanimes pour dénoncer le meurtre d'une surveillante poignardée, mardi, par un élève à l'entrée du collège Françoise-Dolto à Nogent, en Haute-Marne, un lieu censé être protecteur. Peu avant 8 heures, une assistante d'éducation a reçu « plusieurs coups de couteau (...) au moment d'un contrôle visuel des sacs en présence de la gendarmerie », a détaillé le recto-rat dans un communiqué. Prise en charge par le Samu, Mélanie, 31 ans, est décédée des suites de ses blessures en fin de matinée. Le suspect, un adolescent de 14 ans, a immédiatement été maîtrisé par les gendarmes puis placé en garde à vue. Scolarisé

dans l'établissement en classe de 3^e, ce dernier n'est pas connu de la justice et des services de police, d'après le procureur de la République, qui a ouvert une enquête. Une cellule de soutien psychologique a été mise en place dans l'établissement tandis que les cours ont été suspendus jusqu'à mercredi.

« C'est une immense douleur parce qu'on a perdu une collègue dans l'exercice de son métier », a réagi Sophie Vénétitay, secrétaire générale du Snes-FSU, premier syndicat des collèges et lycées, sur Franceinfo. Elle a rappelé que les assistants d'éducation « ont un rôle profondément éducatif » et que « jamais, ils ne devraient se retrouver en position d'être les vigiles d'un établissement ».

De son côté, la ministre de l'Éducation, Elisabeth Borne, s'est rapidement rendue sur place « en soutien à l'ensemble de la

communauté scolaire et des forces de l'ordre », tandis que sur X, Emmanuel Macron déplorait « un déferlement de violence insensé ». Une émotion largement partagée à gauche. Le chef des communistes, Fabien Roussel, a ainsi évoqué sa « profonde émotion » face à ce meurtre. « L'école et ceux qui la défendent doivent être protégés de la violence », a-t-il enjoint tandis que le premier secrétaire du PS, Olivier Faure, a évoqué une « abomination » qui « révèle une fois de trop la présence d'armes blanches dans nos écoles ». Le responsable de la France insoumise, Jean-Luc Mélenchon, a quant à lui appelé à « veiller à la santé mentale » des jeunes.

La droite et l'extrême droite n'ont pas manqué d'instrumentaliser ce drame. Marine Le Pen a déploré sur X la « banalisation de l'ultraviolence, encouragée par

l'apathie des pouvoirs publics à y mettre fin ». « La France subit une sauvagerie sans précédent », a estimé Jordan Bardella, président du RN, appelant à « agir, de manière implacable ». « Voilà où mènent le laxisme et l'absence de fermeté », a renché里 le chef des députés LR Laurent Wauquiez, faisant allusion aux propos du chef de l'État qui a critiqué ceux qui « voudraient faire oublier le combat pour le climat » et « préfèrent (...) "brainwisher" (opérer un lavage de cerveau - NDLR) sur l'invasion du pays et les derniers faits divers ».

EXPÉRIMENTATION DE PORTIQUES DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS

Ce drame ravive la problématique du port d'armes blanches chez les mineurs. En un an, les signalements de ce type d'armes dans les établissements scolaires ont bondi de 15 %, selon des chiffres du gouvernement. À la suite d'une rixe mortelle devant un lycée en Essonne, en mars, les ministres de l'Éducation et de l'Intérieur avaient appelé préfets et recteurs d'académie à mener « des contrôles aléatoires aux abords des établissements scolaires ». Entre le 26 mars et le 26 mai, quelque 6 000 contrôles de sacs ont été effectués. L'opération s'est soldée par 186 couteaux saisies et 32 gardes à vue, selon Beauvau. Pour mettre fin à cette « culture du couteau », le premier ministre, interrogé au 20 Heures de TF1, mardi, a annoncé l'interdiction « immédiate » de la vente des armes blanches aux mineurs, « seuls les poignards étant concernés aujourd'hui » et un contrôle de l'âge en cas d'achat sur Internet.

Il s'est également dit favorable à « l'expérimentation » de portiques de détection d'armes à l'entrée des établissements où « il y a des désordres ». Il devrait s'appuyer sur un récent rapport de la vice-présidente Horizons de l'Assemblée, Naïma Moutchou, missionnée après la mort fin avril d'une lycéenne de 15 ans lors d'une attaque au couteau dans un lycée de Nantes.

S'il s'agit du passage à l'acte de l'élève à Nogent restent pour l'heure inconnues, le drame alimente les inquiétudes sur la santé mentale des jeunes et l'insuffisance des moyens pour y répondre. Comme l'a souligné la secrétaire générale du syndicat SE-Unsa, Elisabeth Allain-Moreno, « tout ne sera jamais sécurisable et c'est bien sur la prévention que la réflexion doit être menée. Agir sur la santé mentale de nos jeunes est essentiel pour prévenir. Mais cela ne peut se faire sans moyens, sans postes supplémentaires ». Ce qu'a reconnu le premier ministre, évoquant un « problème massif de santé mentale » et un « manque cruel de psychologues, d'infirmières et de médecins scolaires ». Toutefois, il n'est pas question de renforcer les moyens. Se félicitant que « les enseignants, les assistants d'éducation, les parents, etc. commencent à acquérir la connaissance des signes qui montrent qu'un adolescent ne va pas bien », François Bayrou s'est contenté de proposer « une politique de formation de tous les membres de la communauté éducative, pour apprendre à repérer un jeune » en difficulté, « à qui on proposera une étude psychologique ». ■

ALEXANDRA CHAIGNON

Emilia et Daniel (1) ne se connaissent pas mais ils savent déjà qu'ils ont un point commun : ils sont tous deux atteints de troubles bipolaires, une pathologie qui touche entre 1 % et 2,5 % de la population en France.

Membres de l'association Argos 2001, ils ont participé, en mai, à une marche dominicale. Pendant près de deux heures, patients ou proches de personnes porteuses de cette affection de santé mentale chronique ont partagé leurs vécus en déambulant dans les allées du bois de Vincennes.

« C'est un moment important, car on peut souffrir d'exclusion sociale », souligne Émilie. La trentenaire connaît bien cette situation : adolescente, elle a traversé de nombreuses périodes de dépression. « Je ne sortais plus », confie-t-elle. L'état dépressif est une des caractéristiques de la maladie, qui souvent contribue à l'errance diagnostique, comme cela a été le cas pour Nicolas, bénévole et accompagnateur de la marche Argos 2001 : « J'ai longtemps été considéré comme dépressif unipolaire, c'est-à-dire que les phases d'hypomanie (humeur et énergie très élevées) passent sous le radar. Un psychiatre m'a finalement diagnostiqué bipolaire en 2000. J'avais plus de 40 ans alors que ce trouble s'était développé dans l'adolescence. » Être finalement diagnostiquée a été un soulagement pour lui. « J'avais enfin la perspective d'un traitement », insiste-t-il.

A contrario, Émilie et Daniel ont eu du mal à admettre leur pathologie. « Bipolaire, ce n'était pas pour moi », se souvient Daniel. « Comme j'étais en pleine phase d'hypomanie, je me sentais hyper bien, je suis partie à l'étranger pour mes études, ça m'a valu un an de retard », témoigne Émilie. « Et après l'acceptation du diagnostic, vient le temps de l'errance thérapeutique », complète son compagnon de marche.

ISOLEMENT ET PRÉCARITÉ

Le lithium est le médicament principalement prescrit aux personnes bipolaires, mais il doit être complété par d'autres molécules pour que le patient soit stabilisé. « Le gros problème, ce sont les effets indésirables type somnolence et perte de mémoire. Quand j'ai repris le travail, je ne me sentais pas bien. Je devais constamment lutter contre le sommeil et surtout je devais tout noter pour ne rien oublier. Mais depuis six mois, je pense qu'on a trouvé le bon dosage », se satisfait le joggeur. Nicolas, lui, a mis « cinq ans pour être stabilisé. Et j'arrive enfin à épouser mes dettes. Avant, raconte-t-il, pendant mes phases d'hypomanie, j'achetais de manière compulsive. J'ai multiplié les crédits à la consommation ».

À leurs côtés, la jeune femme aux boucles brunes évoque sa situation précaire. « Je suis autoentrepreneure. C'était la seule solution pour travailler avec ma maladie, mais je ne roule pas sur l'or », avoue-t-elle, insistant sur le fait que les femmes sont plus isolées que les hommes face à leur maladie. Surtout, elle

« J'ai l'impression que nous, les gens lambda, on reste bons pour l'asile. »

ÉMILIE, BIPOLAIRE

Santé mentale, la lente levée d'un tabou

PSYCHIATRIE Les personnes souffrant de maladies mentales chroniques continuent à vivre dans l'attente de réels changements. L'association Argos 2001 œuvre à la libération de la parole des personnes bipolaires.



En France, entre 1 % et 2,5 % de la population est atteinte de troubles bipolaires. XAVIER TESTELIN/DIVERGENCE

s'inquiète de la pénurie de médicaments en cours. « J'ai peur d'arriver chez mon pharmacien et qu'il n'ait plus mon traitement. Ce serait dramatique... »

Alors que la santé mentale a été déclarée « grande cause nationale » pour l'année 2025 par le gouvernement, 80 % des situations de handicap ne seraient pas visibles physiquement. Le ministre chargé de

la Santé, Yannick Neuder, estime que « la désignation est en train d'être réussie, notamment avec le coming out de certaines personnalités sur leur bipolarité ou autre ». Émilie s'agace elle quelque peu

de « l'effet Nicolas Demorand ». « C'est très bien que ce journaliste raconte sa maladie dans un livre. Il transmet un peu de connaissance. Mais j'ai l'impression que nous, les gens lambda, on reste bons pour

l'asile. Tant que bipolaire restera une insulte, la société n'évoluera pas », lance la jeune femme, qui d'ailleurs n'a pas révélé sa maladie à son père, pour le « protéger ».

Daniel, lui, se questionne encore sur son milieu professionnel, et pense à entreprendre la démarche pour obtenir le statut de travailleur handicapé. « Mais j'ai peur que cela se sache, il me reste douze ans à travailler, je me dis que je peux y arriver sans aménagement. » Pour l'instant, les principaux concernés ont du mal à voir les effets

concrets du label « grande cause nationale », d'autant que le secteur de la psychiatrie est en déshérence du fait de l'insuffisance chronique de moyens. « À Argos, on ne fait pas de politique. Mais dans les groupes de parole, beaucoup témoignent des inégalités d'accès aux soins et aux traitements sur leur territoire. Certains doivent parcourir jusqu'à 40 kilomètres pour voir un professionnel de santé et d'autres n'ont un accès direct qu'à des médecins pratiquant des dépassements d'honoraires », souffle pudiquement Nicolas. Yannick Neuder devrait, ce 11 juin, décliner une série de mesures, attendues depuis six mois. ■

SCARLETT BAIN

(1) Tous les prénoms ont été modifiés.



LES VTC EN ONT ASSEZ

Mardi, les chauffeurs VTC ont manifesté à l'appel de INV-FO et de la CFDT dans plusieurs villes pour demander un numerus clausus et le gel des examens, devenus trop accessibles. Cet afflux de chauffeurs tire les prix et donc les revenus vers le bas.

GRÈVE DES POUBELLES

Les agents de la collecte des déchets ménagers de l'agglomération d'Angoulême (Charente) et les salariés des sept déchetteries locales sont en grève depuis le 2 juin. Ils demandent de meilleurs salaires et conditions de travail. Une négociation est prévue ce mercredi.

VERS UNE SORTIE DE CONFLIT

Après trois semaines de mobilisation totale, les salariés de la clinique de la Côte d'Opale, dans le Pas-de-Calais, pourraient mettre fin à leur grève, avec l'ouverture de négociations sur les salaires au mois de septembre. Jusqu'ici, la direction ne proposait que des primes.

À Air France, la fabrique du silence

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES Quatre mois après l'enquête de Radio France qui avait levé le voile sur des faits récurrents et largement impunis, la révolution espérée par les victimes n'a pas eu lieu. Si la compagnie aérienne met en avant des mesures volontaristes, elles ne font pas le poids face aux résistances liées à une culture d'entreprise encore imprégnée de codes machistes.

Depuis l'irruption de MeToo, elle guettait fébrilement le moment où l'onde de choc allait enfin secouer l'entreprise et dénouer les langues. Après l'avalanche de témoignages recueillis auprès d'hôtesses de l'air victimes de violences sexistes et sexuelles (VSS) par la cellule investigation de Radio France il y a quatre mois, Alice (1), cheffe de cabine à Air France, pensait enfin venue cette prise de conscience collective.

Le voile levé sur l'ampleur des cas de VSS au sein de la compagnie aérienne, les propos dégradants ciblant les salariées, leur normalisation et le sentiment d'impunité des agresseurs – autant de faits pointés par un rapport d'audit daté de septembre 2024 et sur lesquels l'inspection du travail se penche actuellement – ne pouvaient à ses yeux manquer de provoquer un sursaut. Ce fut la douche froide pour celle qui, en trente ans de carrière, n'a jamais pu s'accorder du climat sexiste omniprésent dans son quotidien professionnel.

Chef de cabine qui colle à plusieurs reprises son sexe dans le dos d'une hôtesse en plein vol, la harcèle en escale, mais échappe aux sanctions de la direction ; steward qui empoigne la poitrine d'une autre dans une chambre d'hôtel sous les ricanements du pilote... les témoignages sont édifiants. Et pourtant. « Quand les révélations sont

sorries, c'était : "Circulez, il n'y a rien à voir." Un collègue a carrément nié le problème quand j'ai abordé le sujet. En fait, il s'en fichait. Ce n'était pas son affaire. La plupart des gens ici n'arrivent toujours pas à mettre de mots sur ce qui se passe », analyse Alice.

« On ne peut plus rien dire », « On ne peut plus rigoler », telles sont les réactions auxquelles Alice, mais aussi Léa (1), une hôtesse de l'air victime d'agression sexuelle, ont été confrontées au détour de conversations avec certains de leurs collègues personnels navigants commerciaux (PNC). « La parole est encore plus silencieuse qu'avant », affirme même Léa, quidérit un discours ambiant de déniement des victimes, des « petites natures », accusées de « casser l'ambiance », voire de nuire à l'image de l'entreprise.

Pour Alice, comme pour Olympe (1), une autre hôtesse de l'air qui a témoigné auprès de l'*Humanité*, ces réactions sont le symptôme d'un retour en force de l'omerta après une libération momentanée de la parole – la plupart des PNC qui ont parlé sont en arrêt maladie, les autres s'expriment la peur au ventre par crainte de représailles. Ces résistances sur le terrain seraient aussi révélatrices d'un gouffre générationnel entre les hôtesses. D'un côté, celles qui, entrées dans la compagnie depuis plusieurs décennies, ont fini par composer avec ce climat sexiste – « parce que cela remettait trop de choses en question d'ouvrir les yeux », selon Alice – et les jeunes recrues, pour qui ces



ENQUÊTE

Selon
par des vêtements

agressions ne passent plus car elles ont « un autre disque dur », selon l'expression d'Olympe.

Entre indifférence, minimisation des violences et crispations face aux révélations, le climat dans les équipages décrit par nos interlocutrices ne se serait en tout cas toujours pas assaini. Alice en a encore fait l'expérience il y a deux semaines, lors d'un stage de remise à niveau sur la sécurité à bord.

LE REGRET « DE NE PAS LUI AVOIR MIS UNE BAFFE »

Pendant cette journée de formation, elle a été soumise, avec une hôtesse de l'air, au feu roulant de « blagues » sous la ceinture d'un chef de cabine. Mais le pire était à venir. « Avant l'exercice d'extinction de feu, il s'approche de moi, pose son doigt sur mon sein et me dit, hilare : "Oh, t'as un truc là... C'est un poil de mon cul !" » raconte Alice. En regagnant son domicile, encore sous l'effet de « sidération », elle n'a



LES VTC EN ONT ASSEZ

Mardi, les chauffeurs VTC ont manifesté à l'appel de INV-FO et de la CFDT dans plusieurs villes pour demander un numerus clausus et le gel des examens, devenus trop accessibles. Cet afflux de chauffeurs tire les prix et donc les revenus vers le bas.

GRÈVE DES POUBELLES

Les agents de la collecte des déchets ménagers de l'agglomération d'Angoulême (Charente) et les salariés des sept déchetteries locales sont en grève depuis le 2 juin. Ils demandent de meilleurs salaires et conditions de travail. Une négociation est prévue ce mercredi.

VERS UNE SORTIE DE CONFLIT

Après trois semaines de mobilisation totale, les salariés de la clinique de la Côte d'Opale, dans le Pas-de-Calais, pourraient mettre fin à leur grève, avec l'ouverture de négociations sur les salaires au mois de septembre. Jusqu'ici, la direction ne proposait que des primes.

À Air France, la fabrique du silence

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES Quatre mois après l'enquête de Radio France qui avait levé le voile sur des faits récurrents et largement impunis, la révolution espérée par les victimes n'a pas eu lieu. Si la compagnie aérienne met en avant des mesures volontaristes, elles ne font pas le poids face aux résistances liées à une culture d'entreprise encore imprégnée de codes machistes.

Depuis l'irruption de MeToo, elle guettait fébrilement le moment où l'onde de choc allait enfin secouer l'entreprise et dénouer les langues. Après l'avalanche de témoignages recueillis auprès d'hôtesses de l'air victimes de violences sexistes et sexuelles (VSS) par la cellule investigation de Radio France il y a quatre mois, Alice (1), cheffe de cabine à Air France, pensait enfin venue cette prise de conscience collective.

Le voile levé sur l'ampleur des cas de VSS au sein de la compagnie aérienne, les propos dégradants ciblant les salariées, leur normalisation et le sentiment d'impunité des agresseurs – autant de faits pointés par un rapport d'audit daté de septembre 2024 et sur lesquels l'inspection du travail se penche actuellement – ne pouvaient à ses yeux manquer de provoquer un sursaut. Ce fut la douche froide pour celle qui, en trente ans de carrière, n'a jamais pu s'accorder du climat sexiste omniprésent dans son quotidien professionnel.

Chef de cabine qui colle à plusieurs reprises son sexe dans le dos d'une hôtesse en plein vol, la harcèle en escale, mais échappe aux sanctions de la direction ; steward qui empoigne la poitrine d'une autre dans une chambre d'hôtel sous les ricanements du pilote... les témoignages sont édifiants. Et pourtant. « Quand les révélations sont

sorries, c'était : "Circulez, il n'y a rien à voir." Un collègue a carrément nié le problème quand j'ai abordé le sujet. En fait, il s'en fichait. Ce n'était pas son affaire. La plupart des gens ici n'arrivent toujours pas à mettre de mots sur ce qui se passe », analyse Alice.

« On ne peut plus rien dire », « On ne peut plus rigoler », telles sont les réactions auxquelles Alice, mais aussi Léa (1), une hôtesse de l'air victime d'agression sexuelle, ont été confrontées au détour de conversations avec certains de leurs collègues personnels navigants commerciaux (PNC). « La parole est encore plus silencieuse qu'avant », affirme même Léa, quidérit un discours ambiant de déniement des victimes, des « petites natures », accusées de « casser l'ambiance », voire de nuire à l'image de l'entreprise.

Pour Alice, comme pour Olympe (1), une autre hôtesse de l'air qui a témoigné auprès de l'*Humanité*, ces réactions sont le symptôme d'un retour en force de l'omerta après une libération momentanée de la parole – la plupart des PNC qui ont parlé sont en arrêt maladie, les autres s'expriment la peur au ventre par crainte de représailles. Ces résistances sur le terrain seraient aussi révélatrices d'un gouffre générationnel entre les hôtesses. D'un côté, celles qui, entrées dans la compagnie depuis plusieurs décennies, ont fini par composer avec ce climat sexiste – « parce que cela remettait trop de choses en question d'ouvrir les yeux », selon Alice – et les jeunes recrues, pour qui ces



ENQUÊTE

Selon
par des vêtements

agressions ne passent plus car elles ont « un autre disque dur », selon l'expression d'Olympe.

Entre indifférence, minimisation des violences et crispations face aux révélations, le climat dans les équipages décrit par nos interlocutrices ne se serait en tout cas toujours pas assaini. Alice en a encore fait l'expérience il y a deux semaines, lors d'un stage de remise à niveau sur la sécurité à bord.

LE REGRET « DE NE PAS LUI AVOIR MIS UNE BAFFE »

Pendant cette journée de formation, elle a été soumise, avec une hôtesse de l'air, au feu roulant de « blagues » sous la ceinture d'un chef de cabine. Mais le pire était à venir. « Avant l'exercice d'extinction de feu, il s'approche de moi, pose son doigt sur mon sein et me dit, hilare : "Oh, t'as un truc là... C'est un poil de mon cul !" » raconte Alice. En regagnant son domicile, encore sous l'effet de « sidération », elle n'a

■ direction a la main qui tremble parce qu'elle a peur de se confronter au SNPL », explique l'hôtesse. Interrogé sur le sujet, Air France assure que « toutes les catégories de personnel sont concernées par les mesures annoncées. Les responsables de faits avérés sont exposés à des sanctions, quel que soit leur poste dans l'entreprise ».

Le SNPL, par la voix d'Hervé Guichard, membre de son comité exécutif, affirme de son côté auprès de l'Humanité que les VSS sont prises « très au sérieux » par ses adhérents, qui auraient exprimé, dans un sondage, « une position claire pour que ce sujet soit pris en compte par l'organisation ». Des formations pour les élus seraient ainsi à l'ordre du jour. Le syndicat part cependant de loin quand on sait que la personne chargée des questions de harcèlement pour les pilotes

était convaincue, selon Radio France, que « 80 % des salariés faisant un signalement sont des "low performers" – salariés peu performants – qui font ça pour se protéger ». Le SNPL signera-t-il enfin la charte antiharcèlement qu'il avait jusqu'ici rejetée ? Hervé Guichard botte en touche. Nul besoin de la signer, selon lui, dès lors que l'accord en cours de négociation irait à ses yeux « plus loin » en proposant un « plan de prévention des risques »... « L'Etat fait partie du capital d'Air France et il a des comptes à rendre. »

SOPHIE BRIANTE GUILLEMONT,
SÉNATRICE (RDSE) REPRÉSENTANT
LES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

était convaincue, selon Radio France, que « 80 % des salariés faisant un signalement sont des "low performers" – salariés peu performants – qui font ça pour se protéger ». Le SNPL signera-t-il enfin la charte antiharcèlement qu'il avait jusqu'ici rejetée ? Hervé Guichard botte en touche. Nul besoin de la signer, selon lui, dès lors que l'accord en cours de négociation irait à ses yeux « plus loin » en proposant un « plan de prévention des risques »...

En attendant, de plus en plus de victimes se tournent vers la justice. À l'instar de cette hôtesse de l'air qui a assigné un pilote et son copilote au civil, en avril. En 2018, refusant de « faire la bise » à ce dernier au moment du briefing précédent le vol, elle a été soumise à ses propos assenés à trois reprises : « Si tu ne fais pas la bise, est-ce que tu suces ? » Non content de prendre la défense de l'agresseur, le pilote aurait fait pression sur l'hôtesse pour lui imposer le silence. Jamais sanctionnés par Air France, ils avaient été condamnés aux prud'hommes à 4 000 euros de dommages et intérêts. Face aux juges de la cour d'appel de Paris, leur avocat aurait fait valoir cet argument : Air France ne les a pas sanctionnés, preuve qu'ils n'ont rien à se reprocher. Les juges trancheront le 9 juillet. ■

HAYET KECHIT

(1) Les prénoms ont été modifiés.

Le conseil de prud'hommes, comme toute autre juridiction, est soumis à l'exigence d'indépendance et d'impartialité notamment garantie au titre du procès équitable par l'article 6 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Le conseil de prud'hommes (CPH) de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) a eu à se prononcer sur une question inédite mettant en cause l'indépendance et l'impartialité d'un juge des prud'hommes. Il était en l'espèce soulevé la nullité de l'acte de saisine du CPH de Boulogne-Billancourt au motif que l'une des parties était défendue par une société d'avocats dont l'un des associés siégeait dans ce même conseil. Devant les conseils de prud'hommes, l'exigence d'indépendance et d'impartialité prend une configuration particulière en raison de leur composition à parts égales de juges désignés, d'une part, par les organisations syndicales de salariés et, d'autre part, par les organisations professionnelles d'employeurs représentatives. **Rien dans la personne des juges non professionnels amenés à siéger au sein de cette juridiction du travail** de premier degré ne doit, comme pour tout autre juge, être susceptible de

**LA CHRONIQUE
JURIDIQUE DE
CHRISTOPHE
VIGNEAU**
AVOCAT



Indépendance et impartialité

générer un doute sur leur impartialité. À cet égard, le Code du travail liste, sous l'article L.1457-1, une série de causes de récusation des conseillers prud'hommes. Parmi celles-ci figure l'intérêt personnel à la contestation en justice pour lequel le texte du Code du travail précise que la simple appartenance à une organisation syndicale n'est pas de nature à caractériser un tel intérêt ; les liens familiaux ou autres

avec les parties et le fait d'être employeur ou salarié d'une des parties. De manière plus générale, la Cour de cassation considère que la composition paritaire de la juridiction prud'homale participe de son impartialité.

Une autre disposition inscrite sous l'article L.1453-2 dispose que « les personnes habilitées à assister ou à représenter les parties en matière prud'homale, si elles sont par ailleurs conseillers prud'hommes, ne peuvent pas exercer une mission d'assistance ou un mandat de représentation devant le conseil de prud'hommes auquel elles appartiennent ». Ce texte est généralement appliqué aux défenseurs syndicaux et leur interdit d'exercer ce mandat devant les conseils de prud'hommes dans lesquels ils siègent. C'est sur cette disposition que va s'appuyer le CPH de Boulogne-Billancourt pour décider dans un jugement du 7 mars (23/00008) que la société d'avocats ne pouvait y assurer sa mission d'assistance et de représentation, compte tenu de la présence parmi les membres de la juridiction d'un avocat du même cabinet. Faisant droit à la demande de la partie défenderesse, le jugement déclare nulle la requête portant saisine du conseil et les demandes irrecevables. ■

Nouveaux OGM : l'UFC-Que choisir tire la sonnette d'alarme

AGRICULTURE Le 30 juin, les institutions européennes entameront un cycle de négociations sur un projet visant à assouplir la réglementation des nouveaux organismes génétiquement modifiés. L'association publie une lettre ouverte exhortant la France à s'y opposer.

Une étape de plus vers la privatisation du vivant ? Dans une lettre adressée au gouvernement et aux eurodéputés – cosignée par plusieurs associations environnementales, dont France nature environnement, les Amis de la Terre et Pollinis –, l'UFC-Que choisir alerte sur les dangers d'une déréglementation des nouveaux OGM. Celle-ci déclouerait d'une proposition de la Commission européenne, validée en mars par les 27 États membres, qui prévoit d'assouplir les règles encadrant les nouveaux OGM. Son adoption pourrait intervenir le 30 juin, date de la dernière réunion entre les institutions européennes.

Ces nouveaux OGM désignent les plantes issues des nouvelles techniques génomiques (NTG). Contrairement aux OGM traditionnels, les NTG permettraient, selon les industries semencières, des modifications plus précises, avec une modulation de l'expression de gènes existants sans ajout étranger. « Dans la pratique, les scientifiques indépendants nous disent qu'à partir du moment où on insère un gène il y a toujours énormément d'inconnues », objecte Olivier Andrault, chargé de mission alimentation à l'UFC.

L'ambition de la Commission européenne est d'aligner le cadre réglementaire actuel des OGM sur les spécificités des plantes NTG. Parmi les mesures jugées les plus préoccupantes par l'UFC figure la suppression de l'obligation de traçabilité et d'étiquetage des produits issus de ces techniques. « L'obligation de traçabilité, et surtout l'étiquetage, permet d'éviter l'invasion des OGM dans l'alimentation humaine », précise Olivier Andrault. Avec ce texte, le consommateur n'aura plus aucun moyen de pression pour s'opposer à l'arrivée massive de ces OGM et il en mangera même peut-être sans le savoir. »

« LES IMPACTS SANITAIRES NE SERONT PLUS MAÎTRISABLES »

Au cœur des préoccupations des associations environnementales : la suppression de l'évaluation des risques dans le projet de dérégulation. « Il est impossible de préjuger l'innocuité de produits nouveaux et encore inconnus. Les impacts sanitaires et environnementaux ne seront plus maîtrisables, leur éventuelle réparation et les conséquences économiques devront alors être prises en charge par les opérateurs et les citoyens », alerte l'UFC-Que choisir dans la

lettre. Olivier Andrault renchérit : « On est en train d'imposer des OGM aux citoyens européens qui n'en veulent pas, sur la base de considérations théoriques, exclusivement construites par les industries semencières. »

Les géants semenciers pourraient d'ailleurs tirer profit de cette dérégulation, le projet encourageant le dépôt de brevets sur les plantes issues des NTG. « Il pourrait se produire ce qu'on a observé aux États-Unis avec les anciens OGM, où des agriculteurs ont ressemé, sans le savoir, des semences contaminées par des champs voisins, prévient Olivier Andrault. Ce sont ces mêmes agriculteurs qui ont dû payer des redevances aux semenciers détenteurs des brevets. »

Les signataires de la lettre appellent les eurodéputés à rejeter ce projet « qui ne sert que les intérêts économiques et financiers de l'agro-industrie ». Ils réclament le maintien du cadre actuel : évaluation préalable des risques, traçabilité, étiquetage jusqu'au consommateur, publication des méthodes de détection, clause de sauvegarde permettant à un État d'interdire la culture d'OGM sur son territoire, et suivi post-commercialisation. ■

CLARA GAZEL



La police locale et des soldats de la garde nationale postés devant un bâtiment fédéral dans le centre-ville de Los Angeles, le 9 juin.
JIM VONDRUSKA/GETTY IMAGES/AFP

ÉTATS-UNIS En ordonnant le déploiement de la garde nationale et des marines en Californie, le président nationaliste tente de mettre au pas le principal État démocrate et de faire taire les dissensions internes à la coalition républicaine.

D'une garde nationale, deux coups. En envoyant la réserve de l'armée puis les marines en Californie, Donald Trump a délivré un double message politique. Aux démocrates, qui dirigent l'État le plus peuplé du pays, il impose un bras de fer politique en s'appuyant sur la force militaire. Aux républicains il signale qu'il a tranché en faveur de la ligne Bannon, quelques jours après le divorce ultramédiaisé d'avec Elon Musk.

C'est le premier message qui compte évidemment le plus dans un pays ultrapolarisé. Pour la première fois depuis 1965, un président a envoyé la garde nationale sans que le gouverneur de l'État concerné l'ait sollicité. Il s'agissait alors de Lyndon Johnson déployant la troupe en 1965 en Alabama afin d'assurer la sécurité des manifestants en faveur des droits civiques. Donald Trump a encore franchi une étape lundi 9 juin en mobilisant des militaires du corps des marines et en appelant 2 000 réservistes supplémentaires.

Le double coup de force de Donald Trump

Le locataire de la Maison-Blanche a pris le prétexte de quelques heurts très localisés à Paramount et Compton, deux villes de l'agglomération de Los Angeles, pour déclencher cette offensive sans précédent. Les opérations de l'ICE (Immigration and Customs Enforcement), la police de l'immigration, y avaient rencontré l'opposition vigoureuse des habitants lors de ces descentes à répétition. C'est pourtant la décision de déployer des soldats – dont les premiers sont arrivés dimanche – qui a contribué à envenimer la situation. La tension s'est aussitôt accrue lors de rassemblements qui se sont déroulés dans la ville. À Santa Ana, à 50 kilomètres au sud-ouest de Los Angeles, les forces dites de l'ordre ont tiré lundi soir des gaz

lacrymogènes et des grenades assourdissantes en direction de manifestants venus dénoncer les menées de l'ICE.

UNE LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION QUI VIRE AU FIASCO

En se saisissant de faits mineurs pour procéder à une escalade inédite, Donald Trump rejoue la même partition qui plaît tant à sa base: le parti de l'ordre contre la « chienlit » que représentent les « villes sanctuaires ». Los Angeles fait partie de ce mouvement depuis longtemps: sur ordre du maire, la police locale (LAPD) ne collabore pas avec l'ICE. Elle n'intervient que dans sa mission de « maintien de l'ordre », qu'elle mène traditionnellement avec une grande brutalité, et non pour procéder à des arrestations de sans-papiers. ■■■

■■■ Rien ne justifiait le déploiement de la garde nationale et encore moins des marines, si ce n'est une sorte d'impératif politique pour Donald Trump. Il représente d'abord un aveu de faiblesse. La « plus grande opération d'expulsions de l'histoire du pays », promise par le candidat républicain, vire au fiasco : la peur propagée dans les quartiers à forte immigration est inversement proportionnelle aux résultats effectifs.

Il intervient surtout dans un moment politique où le président se trouve affaibli notamment par la tonitruante dissension avec Elon Musk. Pour prévisible qu'il fut, ce clash des oligarques n'en fragilise pas moins la coalition républicaine, constituée de différents courants aux visions parfois contradictoires. Le multimilliardaire s'était ainsi opposé à la guerre commerciale et au creusement du déficit tout en réclamant, en vain, l'ouverture des robinets migratoires pour les plus qualifiés. Le nouveau paria du trumpisme n'est pas tout à fait isolé : il dispose au moins de quelques alliés au Sénat qui pourraient faire capoter la « grande et belle loi », dixit Trump, adoptée à une voix près par la Chambre des représentants. En assumant la guéguerre avec le plus important financeur de sa campagne et en créant un précédent dans le principal État démocrate sur la question de l'immigration, Donald Trump a choisi la ligne de Steve Bannon, son ancien conseiller directement en contact avec toutes les extrêmes droites du monde : ouvertement nativiste et autoritaire.

CETTE AUTRE AMÉRIQUE HONNIE PAR LA BASE MAGA

Le choix du terrain de bataille ne doit rien au hasard. La Californie fut un fief républicain, terre d'élection de Ronald Reagan, gouverneur ultradroitier (1967-1975) et rampe de lancement de Richard Nixon, sénateur de l'État. Dans les années 1990, le GOP (Grand Old Party) local et le gouverneur Pete Wilson ont même annoncé le trumpisme en faisant avaliser par référendum (proposition 187 en 1994) l'interdiction de l'accès des hôpitaux et des écoles aux migrants sans papiers. C'est à partir de ce moment clé que le destin de la Californie a basculé. Des syndicalistes sous l'égide de Miguel Contreras, fils d'immigrés mexicains travaillant dans les fermes, ont lancé une vaste campagne de politisation et d'inscription sur les listes électorales des Latinos, jusque-là maintenus en marge du système électoral.

Depuis, plus un seul républicain n'y est arrivé en tête lors d'une élection présidentielle. Avec ses 40 millions d'habitants, l'État est même devenu un laboratoire progressiste où l'on a alourdi les impôts sur les plus hauts revenus, renoncé

à la peine de mort, voté une loi « anti-Uber », facilité la vie des sans-papiers (dont le nombre est estimé à 2,6 millions sur les 11 que compterait le pays), etc. Lors des primaires démocrates en 2020, c'est Bernie Sanders, s'appuyant sur les nouvelles générations, notamment latinas, qui avait emporté le gros lot. Septième puissance économique mondiale, s'il était un État indépendant, la Californie – sans majorité « ethnique » (40 % de Latinos, 38 % de Blancs, 17 % d'Asiatiques et 6 % d'Africains-Américains) – préfigure démographiquement les États-Unis de demain.

C'est très précisément cela la cible de Donald Trump : cette autre Amérique que sa base Maga (« Make America Great Again ») honnit au point de vouloir la mettre au pas, quitte à dénier de nouveau les lois si ce n'est la Constitution, cette fois-ci, en envoyant l'armée régulière mater une opposition politique pacifique. Pris dans sa propre spirale, l'hôte de la Maison-Blanche évoque même l'arrestation du gouverneur de l'État, Gavin Newsom, qui a annoncé lancer des poursuites judiciaires contre l'administration Trump. Dans son livre *la Prochaine Guerre civile*, l'essayiste canadien Stephen Marche envisageait plusieurs scénarios susceptibles de déclencher un conflit interne aux États-Unis. Celui qui s'écrit en Californie pourrait s'ajouter à la liste. ■

CHRISTOPHE DEROUBAIX

Tragédie dans un lycée de Graz, en Autriche

ATTAQUE Un établissement scolaire de la seconde ville du pays a été la cible d'une attaque à arme à feu par un jeune homme de 21 ans, ce mardi. Au moins onze victimes sont à déplorer, l'assaillant s'est suicidé. Un deuil national de trois jours a été décrété.

L'Autriche est sous le choc. Aux alentours de 10 heures, à Graz, la deuxième ville du pays, qui compte 300 000 habitants, un homme de 21 ans a ouvert le feu dans un établissement scolaire, ce mardi, avant de se suicider. L'attaque a causé le décès de sept femmes et trois hommes, dont des élèves, selon la maire de la ville, Elke Kahr (Parti communiste d'Autriche, KPÖ), citée par l'agence de presse APA. Elle a qualifié la fusillade de « terrible tragédie », ajoutant que les meurtres « nous concernent tous... Il faudra du temps pour digérer tout cela ». Il s'agit du pire fusillade depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le bilan d'au moins onze morts au total pourrait encore s'alourdir. L'âge des victimes n'a pas été dévoilé. Un Français de 17 ans aurait été tué. Si une vingtaine de personnes auraient reçu des soins, une douzaine ont été hospitalisées, dont une se trouvait dans un état critique mardi après-midi. Selon la police, l'auteur présumé a agi seul et son mobile est inconnu à ce stade. Des sources policières ont déclaré au journal local *Kurier* que l'auteur

« semblait être un ancien élève » du lycée qui a utilisé deux armes, qu'il possédait probablement en toute légalité. Ce dernier se serait probablement donné la mort dans les toilettes de l'établissement, alors que les 400 élèves avaient été mis en sécurité dans une salle de spectacle voisine.

Quelques heures après le drame, le chancelier Christian Stocker, du Parti populaire (ÖVP, droite conservatrice), s'est rendu sur place avec le ministre de l'Intérieur, Gerhard Karner (ÖVP). À l'occasion d'une conférence de presse, le chef du gouvernement a déploré « une tragédie nationale », « un jour sombre, un excès de violence impensable », avant d'annoncer trois jours de deuil national. De son côté, Gerhard Karner a confirmé que 12 autres personnes ont été blessées, « certaines grièvement ».

L'Autriche observera également une minute de silence dans tout le pays ce mercredi, à 10 heures.

Il s'agit de la pire fusillade depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

La solidarité se met également en place. Ainsi le club de football, le SK Sturm Graz, qui vient d'être champion d'Autriche, a demandé à ses supporters de se rendre mercredi sur son terrain d'entraînement pour donner leur sang.

L'UN DES DIX ÉTATS LES PLUS SÛRS DU MONDE

Loin des drames de ce genre qui secouent régulièrement les États-Unis et d'autres pays occidentaux, l'Autriche, un pays membre de l'Union européenne, n'a pas l'habitude de ce type de criminalité. Elle figure parmi les dix États les plus sûrs du monde, d'après l'indice mondial pour la paix (Global Peace Index), qui prend en compte le taux d'homicide aux côtés d'autres indicateurs comme les conflits.

Néanmoins, un débat va certainement s'ouvrir dans les jours qui viennent sur la question du port d'armes. L'acquisition est relativement facile dans ce pays qui fait face ces dernières années à un nombre croissant d'obtention de permis de port d'armes. Ils sont 370 000 titulaires pour 1,5 million d'armes légalement en circulation sur 9 millions d'habitants. ■

VADIM KAMENKA



Le 10 juin après le drame, une douzaine de personnes ont été hospitalisées. BORUT ZIVULOVIC/REUTERS



Seulement 30,58 % des électeurs se sont rendus aux urnes les 8 et 9 juin.

Après les référendums, le camp Meloni pavoise

ITALIE Le quorum n'est pas atteint pour la consultation populaire portée par le syndicat CGIL et la gauche sur les questions du travail et de la citoyenneté. Les postfascistes y voient une confirmation de leur hégémonie culturelle.

Pour ambitieuse qu'elle fût, la stratégie de la Confédération générale italienne du travail (CGIL) n'a pas livré les résultats escomptés. Ces 8 et 9 juin, les cinq référendums abrogatifs n'ont pas atteint le quorum de plus de 50 % nécessaire pour être validés. « Ce n'est pas une victoire », admet le secrétaire général de la CGIL, Maurizio Landini, qui

peut toutefois se targuer d'avoir permis à la gauche de reprendre le contact avec un monde du travail fragmenté dans un contexte difficile. Pour le dirigeant syndical, la démarche constitue ainsi « un point de départ important (...). Nous l'avons fait car nous pensons qu'aujourd'hui protéger le travail et la démocratie relève d'un seul et même problème ».

Avec une participation de seulement 30,58 %, l'extrême droite au pouvoir, qui avait appelé à l'absentation, pavoise. « Le gouvernement s'est renforcé et l'opposition s'est affaiblie », soutient le ministre des Affaires étrangères, Antonio Tajani. À l'offensive, ce dernier propose la suppression du processus référendaire au prétexte du coût de l'envoi de bulletins de vote à l'étranger qui seraient « revenus blancs ». Antonio Tajani a également profité de l'occasion pour fissurer un peu plus le front syndical en mettant l'accent sur la stratégie perdante de la CGIL. De son côté, le vice-président du Conseil des ministres et leader de la Ligue, Matteo Salvini, a enfoncé « une gauche qui n'a plus d'idées et de crédibilité et qui n'est même pas capable de mobiliser ses propres électeurs ».

Alors que la question portant sur la citoyenneté n'a recueilli que 56 % d'approbation (contre une moyenne de 72,7 %

pour les questions portant sur le travail), Matteo Salvini y voit une confirmation de l'hégémonie culturelle de l'extrême droite. Sans doute, le refus du Mouvement 5 étoiles (M5S) de donner une consigne de vote sur cette question a-t-il pesé dans la balance alors qu'il appelait au oui pour toutes les autres. Ce résultat laisse également supposer que la méfiance à l'égard des immigrés a gagné une partie des électeurs de gauche. Dans un contexte d'absentation structurelle, le M5S suggère d'abaisser le quorum fixé après guerre, lorsque la participation carambolait à 92 %.

Cette défaite de la gauche syndicale et politique risque de compliquer les négociations salariales.

À cela il faut ajouter les voix de la droite, qui a vu dans ce référendum une campagne anti-Meloni. L'appel lancé par la gauche aux électeurs de l'autre camp pour défendre le droit du travail, sans égard pour leur préférence politique, a peu ou prou fonctionné, comme l'attestent les chiffres de participation dans certaines périphéries urbaines, meilleures que dans les centres historiques, où les progressistes dominent. Reste que la défaite de la gauche syndicale et politique va compliquer les futures négociations salariales. Le gouvernement aura alors beau jeu de rappeler qu'une majorité d'Italiens n'approuve pas le projet de société alternatif porté par l'opposition. ■

LINA SANKARI

GRÂCE À VOUS...

À l'heure des grands changements dans ce sport, nous souhaitons revenir à ce qui anime le cyclisme: la dimension humaine, les histoires qui émaillent les parcours des coureurs, le sens du collectif, avec la volonté de «dire» notre époque.

VOUS POUVEZ FAIRE UN DON EN LIGNE, SUR NOTRE PAGE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF →

DÉFISCALISATION
Votre don vous donne droit à une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable

MIROIR DU CYCLISME

Miroir du Cyclisme revient !

Participez au retour du magazine mythique de la petite reine !

Magazine de 124 pages au format 23x30

JE CHOISIS LE MONTANT DE MA CONTRIBUTION

15 € Je réserve le magazine (frais de port inclus)

25 € Je reçois le magazine / la casquette Miroir du Cyclisme

100 € On m'offre le magazine / la casquette Miroir du Cyclisme / 1 poster grand format

250 € On m'offre le magazine / la casquette Miroir du Cyclisme / 1 poster grand format / 1 entrée à la Fête de l'Humanité pour y rencontrer l'équipe de Miroir du Cyclisme

Montant libre
Je soutiens l'aventure en faisant don de ... €

NOM / PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____

E-MAIL _____

À renvoyer rempli et accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Humanité en partage à: L'HUMANITÉ, Miroir du Cyclisme - Immeuble Calliope - 5, rue Pleyel - 93528 Saint-Denis CEDEX

«Un comédien noir est un individu à part entière»

CINÉMA Désaissant

la comédie, Thomas Ngijol signe, avec *Indomptables*, un polar poisseux et tendu. Il incarne le commissaire Billong, homme rigide enquêtant sur le meurtre d'un policier pendant que sa famille tangue, lassée par son autoritarisme.

Indomptables, de Thomas Ngijol, France, 1h 21

O

n a connu Thomas Ngijol humoriste tendance subversif, au stand up, à la télévision et à la radio. Au cinéma, il a aussi coréalisé, avec Fabrice Eboué et Lionel Steketee, *Case départ* (2011), une comédie sur l'esclavage. Le voici de retour devant et derrière la caméra dans un registre totalement différent avec *Indomptables*, tourné au Cameroun. En s'inspirant d'*Un flic à Abidjan* (1998), le documentaire de Mosco Levi Boucault, il transpose le récit à Yaoundé. La chaleur humide n'empêche pas le commissaire Billong de conserver invariablement son costume pour élucider le meurtre d'un policier. Homme austère, rigide, il mène ses hommes comme ses enfants à la baguette jusqu'à en dégoûter certains. Présenté à la Quinzaine des cinéastes, *Indomptables* est une introspection familiale pour Thomas Ngijol, Français d'origine camerounaise qui avoue avoir beaucoup pensé à son père en incarnant le commissaire Billong. Fuyant tout exotisme, le film

déambule dans la ville. Corruption, routes boueuses, hôpital mouroir, panne d'électricité et fierté nationale traversent ce polar poisseux et intrigant.

Quel rapport entretez-vous avec le Cameroun ?

Depuis ma naissance, j'ai un rapport très étroit avec le Cameroun qui touche à la nourriture, à la culture, à l'affection. À la maison, il y avait papa, maman, les tontons, les tatas et tout. Mon père travaillait à la Cameroun Airlines. Je n'ai même pas eu le temps de me questionner puisque j'y suis allé dès l'âge de 5 ans. Là-bas, on me faisait bien comprendre que j'étais un Français qui allait en vacances au Cameroun. De temps en temps, on nous appelait les Blancs, les mbenguistes (les gens qui arrivent d'Europe) et cela m'allait très bien. J'étais moi-même. Je n'ai jamais essayé de faire le mec du bled.

Pourquoi abordez-vous ce registre du polar où on ne vous attendait pas forcément ?

J'aime beaucoup ce registre. Le niveau de tension que génère le métier de ce policier me permet de ne pas justifier celle de son intimité familiale. L'important est de rester au plus près de la réalité de la société camerounaise, de ne pas créer quelque chose auquel on ne croit pas. Un flic galère dans une enquête qu'il ne mène pas dans les meilleures conditions possibles. Mais on peut se projeter un peu en lui, le comprendre. Même si ce n'est pas un endroit où on m'attend, j'ai été sincère.

Coluche a eu son Tchao Pantin. Vous attribuer ce rôle loin de votre registre habituel est-il une manière de pallier un manque ?

Non, j'ai toujours construit des choses moi-même. Je n'ai pas eu ce syndrome du comique frustré. Il était viscéral pour moi de faire ce film. L'homme prévaut avant le comédien. Et l'homme que je suis, qui a des enfants, avait besoin de faire ce film. Je sortais d'un spectacle (*l'Œil du tigre*) où j'avais réussi à exprimer de belles choses.



ENTRETIEN

Thomas Ngijol, réalisateur et comédien d'*Indomptables*. WHY NOT PRODUCTIONS

Je sentais cette envie de parler de la transmission, de la communication et de ces mots qui nous ont fait du mal. Il était logique de partir dans cette direction. La perception « tchao-pantine » est au final plutôt flatteuse. Tant mieux si le microcosme du cinéma ne m'imaginait pas dans un tel film. Je n'ai aucune aigreur, sinon je n'aurais pas mis cette part d'intime. *Indomptables* n'enlèvera rien au plaisir que j'ai à faire de la comédie. Je n'ai jusque-là pas beaucoup exprimé ma colère, mon côté sombre. C'est super de pouvoir utiliser cet aspect de ma personnalité à l'écran. Dans la vie, je ne suis pas un comique H24. J'aurai toujours du plaisir à faire des punchlines. Mais c'est bien d'ouvrir cet éventail, de le montrer au public et à la profession. Je ne finirai pas en comique névrosé.

Qui sont les indomptables du film ?

Ce titre nous correspond tellement. Les Camerounais sont effrontés. Le film aurait pu s'appeler les fortes têtes, les têtus ou les orgueilleux, qui définissent assez bien la personnalité d'une partie de la population camerounaise. Il y a aussi une référence à l'équipe nationale de football (les Lions indomptables – NDLR). Nous sommes des lions. Je n'aime pas l'idée d'être dompté, mais j'aime bien celle de rugir et de ne pas être tenu.

C'est un film sur une ville autant que sur un homme. Que raconte ce personnage du commissaire Billong de votre propre histoire ?

Il raconte beaucoup du mutisme, de la souffrance, de la non-communication et des blessures. Il raconte aussi la force de l'honneur, du respect de soi, l'importance de se tenir droit. On me l'a inculqué et je l'apprends aussi à mes enfants. Le respect de soi induit le respect des autres. Il y a une sorte de noblesse chez ce personnage. J'ai tellement d'empathie pour lui avec ses défauts et ses qualités.

« Je n'aime pas l'idée d'être dompté, mais j'aime bien celle de rugir et de ne pas être tenu. »

Il est droit et a un côté chevaleresque. C'est à cet endroit qu'on se retrouve.

En toile de fond suintent les dysfonctionnements du pays : la corruption, les problèmes d'accès aux soins, les violences policières... Pourquoi en avez-vous fait des éléments du récit ?

Ce sont des éléments de la vie camerounaise. Je n'avais pas du tout envie d'un film sur un pays fantasmé où je cachais une sorte de vérité. Falsifier les choses ne me ressemble pas. J'aime profondément le Cameroun. Je ne voulais pas dénoncer mais être juste, pas donner une image « Africa is beautiful » ou « Cameroun is beautiful ». J'étais dans la dimension humaine avec ses côtés plus ou moins cool. J'ai vraiment fait un film pour le Cameroun et, la plus belle preuve d'amour, c'est la vérité.

Y a-t-il encore un enjeu à montrer à l'écran des comédiens noirs en France ?

Bien sûr, en particulier dans cette quête de normalité. Un comédien noir n'est pas forcément là pour revendiquer ou être la caution noire. C'est un individu à part entière. La carence dans les représentations de comédiens noirs demeure, même si la situation s'est beaucoup améliorée et que quelques-uns s'en sortent. Il faut prendre des initiatives comme dans mon humble film où il n'y a que des comédiens noirs. Il se situe certes en Afrique, mais c'est une production française avec des thématiques sociétales, plus douce que des poings levés. Il est important de diversifier notre approche et de montrer notre complexité. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR MICHAËL MÉLINARD

Sister Midnight, miss Dracula contre le patriarcat

CINÉMA Dans un premier film très drôle et aux accents punk, présenté à la Quinzaine des cinéastes à Cannes en 2024, le cinéaste indien Karan Kandhari imagine la métamorphose d'une femme piégée dans son foyer à la suite d'un mariage arrangé.

Sister Midnight, de Karan Kandhari, Inde-Royaume-Uni-Suède, 1h50

Mystère de la distribution du cinéma indien en France, celui-ci nous parvient par bribes. Les block-busters sortis des mégastudios de Bollywood (langue hindi), Kollywood (tamoul) et consorts trouvent de manière très sporadique un chemin chez nous, malgré leur extraordinaire popularité dans le sous-continent, pour mieux laisser de l'espace à un cinéma indépendant souvent produit avec le concours de fonds européens et visant explicitement un public occidental. Présenté à la Quinzaine des cinéastes à Cannes en 2024, et réalisé par l'Indien Karan Kandhari, émigré à Londres, *Sister Midnight* est un éclatant exemple de ce « cinéma de la diaspora », moins faste que celui de Bollywood mais tout aussi vivace.

Uma (Radhika Apte) débarque à Mumbai pour y retrouver Gopal, l'homme avec qui ses parents ont décidé de la marier. Lâche, parasseux et limite neurasthénique, celui-ci l'entraîne dans une vie

semi-végétative de femme au foyer, au fond du logement délabré qui leur sert d'appartement. Bien vite, il s'avère que ni Uma ni Gopal, malgré toute la pression que les institutions patriarcales indiennes exercent sur eux, ne sont faits pour les rôles qui leur sont assignés. Gopal n'a aucune envie de remplir ses devoirs maritaux. La simple idée de devoir cuire du riz génère chez Uma un refus d'obstacle immédiat. Gopal déprime, Uma lutte. Plus le temps passe, plus la jeune femme va laisser libre cours à ses pulsions. L'épouse rebelle trouve un travail et se change lentement en une créature nocturne étrange, quelque part entre la sorcière et le vampire.

LA FIBRE CARTOON MORBIDE DE TIM BURTON

Le motif de ce dernier monstre, dont la charge érotique n'est plus à rappeler, permet à Kandhari d'évoquer à la fois la puissance sexuelle corsetée de son héroïne et son devenir marginal dans une société conservatrice qui réprime les élans vitalistes des femmes. Au départ dangereuse pour la seule faune locale (Uma a une tendance à boulotter tout crus les oiseaux du quartier), l'apprentie vampire

va s'avérer toujours davantage subversive, jusqu'à commettre le plus radical des gestes misandres. C'est que le film, dont le titre est tiré d'une chanson d'Iggy Pop datée de 1977, assume son escapade punk-rock, animée d'une véritable gourmandise cinéphile.

Une certaine obsession pour la symétrie des plans (le film a été storyboarde à la manière d'une bande dessinée) a valu à Karan Kandhari d'être comparé, sur le plan formel du moins, à un Wes Anderson indien. Mais ce serait réduire les inspirations du réalisateur, qui n'hésite pas à emprunter la fibre cartoon morbide de Tim Burton, les effets d'animation de Ray Harryhausen ou encore l'humour de Buster Keaton. Chiche en dialogue, *Sister Midnight* s'adonne au burlesque en comptant sur les mimiques de son actrice, excellente.

Alors, certes, on ne se départira pas de l'idée que le film est fait pour nous autres, Occidentaux convaincus que la société indienne mériterait bien deux trois réformes, et qu'il sera totalement inaudible au pays de Modi. Reste un premier long métrage pleinement réussi, qu'il serait dommage de bouder. ■

CYPRIEN CADDEO



Uma (Radhika Apte) retrouve à Mumbai l'homme avec qui ses parents ont décidé de la marier. CAPRICCI

Frères ennemis et leurs enfants criminels

CINÉMA Adepte des mélodrames, Hur Jin-ho passe cette fois au thriller psychologique en confrontant des parents à la violence de leur progéniture.

A Normal Family, de Hur Jin-ho, Corée du Sud, 1h 49

D'ordinaire plutôt porté vers le mélodrame, Hur Jin-ho s'essaie avec bonheur au thriller psychologique avec *A Normal Family*. C'est la deuxième adaptation au cinéma du best-seller *le Dîner*, du Néerlandais Herman Koch, après celle d'Oren Moverman, *The Dinner*, en 2017. Le récit transposé en Corée du Sud confronte deux frères et leurs épouses respectives. Jae Wan (Sul Kyung-gu) exerce comme avocat. Son efficacité et sa connaissance des arcanes de la justice attirent des clients puissants et fortunés, lui valant, par capillarité, une grande aisance financière. Jae-gyu (Jang Dong-gun), son cadet, est un chirurgien généreux, un temps impliqué dans l'humanitaire.

UNE IRONIE SOUS-JACENTE

Lorsqu'une altercation entre deux automobilistes entraîne la mort d'un père de famille et blesse gravement sa fille, le premier défend le chauffard, fils d'un oligarque. Le second soigne la fillette. Un positionnement qui en dit long sur leurs divergences. Un autre drame les met davantage en exergue. Le tabassage d'un sans-abri par deux adolescents, capté par une caméra de surveillance, émeut la population. Et si, sur la vidéo virale, les jeunes tortionnaires ne sont pas identifiables par le commun des mortels, les parents reconnaissent leurs enfants. Faut-il les dénoncer, au risque de les envoyer en prison et de les jeter en pâture à la vindicte médiatique ? Doivent-ils garder le silence en espérant l'enlisement de l'enquête ? Leurs stratégies s'opposent.

Dans ce film de commande, habilement mis en scène, les situations sont parfois attendues, comme dans un puzzle où les cases doivent s'imbriquer d'une certaine manière. Mais ce n'est pas tant sur les surprises potentielles de l'intrigue que repose le succès du film, mais sur la caractérisation des personnages en constante évolution. En outre, derrière la tragédie intime se révèlent à la fois l'effet néfaste des réseaux sociaux et l'obsession pour la réussite scolaire (voir les cours du soir imposés aux adolescents jusqu'à 23 heures ou la fascination pour les grandes universités américaines). Le cinéaste montre aussi une société injuste, inégalitaire et mortifère avec certes moins de férocité que son compatriote Bong Joon-ho dans *Parasite* (2019). Mais il y a aussi chez lui une ironie sous-jacente, illustrée par ce titre moqueur, instituant la famille dysfonctionnelle en modèle. ■

MICHAËL MÉLINARD



Sly Stone, apôtre funk et messie rock

DISPARITION Avec la Family Stone, le musicien décédé lundi a révolutionné la musique populaire en s'affranchissant des barrières raciales et musicales pour inventer un langage à l'influence majeure.

Il faisait partie de ces artistes dont on guettait une parole, une image, le sachant miraculeusement vivant quoique fantomatique. Sly Stone est finalement mort, à 82 ans, lundi 9 mai, des suites de problèmes pulmonaires. Une poignée d'années et d'albums auront suffi pour placer ce musicien au centre des galaxies rock, soul, jazz et rap. Avec sa « Family », l'un des premiers groupes « mixtes », le multi-instrumentiste de génie a contribué à sortir la musique noire de son ghetto en la mêlant à toutes les influences. « Une version noire des Beatles », résumait on ne peut mieux le parrain du funk, George Clinton.

C'est au Texas, en 1943, que Sylvester Stewart voit le jour avant que sa famille ne déménage dans la baie de San Francisco, futur chaudron hippie où le jeune homme témoigne de dons musicaux précoce. Jeune adulte, il prend l'antenne d'une radio locale et passe, sans œillères, rock anglais et américain, blues, gospel, soul ou musique latine. Un cocktail qu'il sublimera quelques années plus tard dans sa propre musique. Clavier de studio, il devient producteur pour son propre label, se rebaptise Sly Stone et fonde sa « famille », qui l'est aussi au sens propre : son frère Freddie à la guitare, sa sœur Rose aux claviers, mais aussi Cynthia Robinson à la trompette, Larry Graham à la basse, Jerry Martini au saxophone et Gregg Errico à la batterie, ces deux derniers ayant pour particularité d'être blancs. Après trois disques dans lesquels leur patte s'affirme et s'affine, *Stand!*, sorti en 1968, les propulse au rang de phénomène. L'album alterne hymnes pour l'égalité (*Everyday People, Don't Call Me Nigger, Whitey* – « ne m'appelle pas nègre, blanchette » –, que

Sly scande en inversant les termes) et chansons sulfureuses (*Sex Machine, I Want To Take You Higher*). Un pot-pourri de chansons de lutte, d'airs enfantins, de funk brûlant, de rock lascif, de pop espiègle.

UN CONCERT MYTHIQUE À WOODSTOCK

C'est avec quelques-uns de ces titres que la Family Stone déboule sur la scène de Woodstock en août 1969, à 3 heures du matin, pour réveiller un public assoupi avec une tornade cuivrée, l'une des meilleures prestations du festival. Mais le mouvement hippie passe vite de l'euphorie à la désillusion et Woodstock en sera le chant du cygne. Sly Stone se replie en studio pour réaliser son chef-d'œuvre expérimental, *There's a Riot Going On* (1971). Comme une réponse au *What's Going On* de Marvin Gaye sorti quelques mois plus tôt, avec lequel il partage une noirceur inédite dans la musique soul. Bardé de cette paire d'albums, le musicien fascine un monde du jazz à la recherche d'un nouveau souffle. Avant Prince, son plus digne héritier, c'est Miles Davis qui s'en inspirera pour engager son virage électrique, adoptant jusqu'à son look déjanté, veste à frange bigarrée, coupe afro et lunettes à grosses montures. Reclus et irascible, Sly signe encore trois enregistrements majeurs, *Fresh, Small Talk et High on You* (sans

sa « Family »), dont la science polyrythmique et mélodique fascinera la scène rap et soul des années 2000. Le prodige se laisse par la suite prendre dans le tourbillon des addictions pour ne plus réapparaître que de manière anecdotique, laissant l'image d'un pionnier qui aura contribué à définir la culture rock. ■

CLÉMENT GARCIA

Zonz, une série majeure sur la prison pour mineurs

PLATEFORME Forte d'un scénario costaud et d'un casting convaincant, cette fiction évite les écueils de la glamourisation de l'incarcération et dresse le portrait d'adolescents à l'avenir entravé. Une réussite sur le fond et sur la forme.

Zonz, France.tv/slash

La fiction a souvent représenté le milieu carcéral, sans s'attarder dans les quartiers dédiés aux mineurs. *Zonz* propulse Alice (Mona Claude, vue dans *O.P.J.*), 17 ans, préoccupée par le cancer de sa mère et les entretiens de grandes écoles, dans cette rude arène, alors qu'elle est dans l'attente de son procès, dont la cause sera révélée à la fin des huit épisodes de la série.

« J'ai créé la série après une discussion avec Pierre Hervé, qui souhaitait produire un projet sur une prison de mineurs », explique Marine Mauvrain-Legagneur, l'une des deux réalisatrices de *Zonz* rencontrée lors du festival Canneséries. Elle en dévoile la genèse : « J'ai tout de suite été accrochée par le sujet. La période de l'adolescence me fascine et, par ailleurs, j'ai donné des cours en prison pendant mes études. C'est un milieu problématique, très intéressant. »

Tournée dans l'ancienne maison centrale de Clairvaux, dans l'Aube, juste après sa fermeture, la série relate un projet d'évasion irréaliste de bras cassés et dose avec justesse le quotidien des adolescents incarcérés, leurs traumas, leurs galères et l'humour indispensable pour dédramatiser leurs existences.

SECONDS RÔLES DE PREMIER CHOIX

« Nous avons travaillé avec la sociologue Yaëlle Amsellem-Mainguy, spécialiste des mineurs, et rencontré des éducateurs spécialisés, des surveillants. Nous tenions à asseoir



Des adolescents incarcérés fomentent un projet d'évasion irréaliste.

la série dans une véracité et un réalisme. Comme le rythme quotidien des personnes incarcérées, fait de comptages, de sondage des barreaux, des promenades, du bruit de la prison... continue la réalisatrice.

« Nous tenions à asseoir la série dans une véracité et un réalisme. »

MARINE MAUVRAIN-LEGAGNEUR
CORÉALISATRICE

notre personnage Reem (incarnée par la formidable Hind Faiz - NDLR), vont se constituer plutôt comme des bons hommes qu'il ne faut pas venir chercher. »

Au sein des six personnages principaux, Roman Doduik, qui excelle dans son premier rôle de fiction, incarne Gabin, un prisonnier lunaire, qui pratique l'humour, la magie,

souvent ratée, pour masquer sa déprime permanente. « Il a tenté de tuer son père pour protéger sa petite sœur, nous explique l'acteur. Je me suis retrouvé dans certains aspects du personnage, qui m'a rappelé mes années de collège. J'ai connu le harcèlement. Nous partageons des traits de caractère, comme l'humour et la fantaisie. » Il est épaulé par des seconds rôles de premier choix, dont Camille Chamoux en directrice de prison, Tiphaine Daviot ou Fauve Hautot en matrones, Nicole Ferroni en psychologue ou encore Bruce Dumbolo en gardien.

Cette série est une réussite qui marie les genres de l'univers carcéral, de la comédie et de l'éducation. « On y découvre aussi les parcours des gardiens, de la directrice, des éducateurs spécialisés », remarque Roman Doduik. « *Zonz* est universelle. Ça parle à un mec de 16 ans, l'âge des personnages, et à un gars de 50 ans. Ça peut nous rappeler des éléments de nos vies et nous interroger : « Et si mon fils était en prison ? Comment ça se passerait ? » » ■

CATHERINE ATTIA-CANONNE

Rachida Dati ne compte pas lâcher sa réforme de l'audiovisuel public. La ministre de la Culture soutient bec et ongles le projet d'une holding, France Médias, chapeautant France Télévisions, Radio France et l'INA (Institut national de l'audiovisuel). Devant le carambolage de lois à l'Assemblée nationale en avril et en mai, François Bayrou a préféré reporter cette proposition de loi (PPL), qu'il juge « non nécessaire ». Surtout que cette PPL portée par le sénateur Laurent Lafon (Union centriste) divise jusque dans les rangs des soutiens du gouvernement. Après plusieurs reports, Rachida Dati bouillonne et cherche du soutien parmi ceux qui pourraient placer ce texte en haut de la pile. Tel est le cas de Patrick Mignola, ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement. La PPL est à nouveau sur le devant de la scène.

Rachida Dati s'acharne à faire passer sa réforme

AUDIOVISUEL PUBLIC La proposition de loi soutenue fermement par la ministre pourrait revenir à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Un texte qui se révèle être avant tout une opération politique.

Pourquoi la ministre s'acharne-t-elle autant sur ce projet de mutualisation ? Faire des économies « sauverait le service public face aux groupes privés et aux plateformes », affirmait-elle en mai sur France Inter, puis dans *la Tribune dimanche*.

AFFAIBLISSEMENT DU PLURALISME

Peu de professionnels des médias croient à cette version, d'autant que, depuis le début du premier mandat d'Emmanuel

Macron, les budgets de l'audiovisuel public ont diminué comme peau de chagrin. Lorsqu'on veut donner une dimension internationale à son audiovisuel, on ne le tue pas à coups de restriction de moyens. « Ce projet de réforme de la gouvernance de l'audiovisuel public et les baisses budgétaires associées auront de graves conséquences s'il est adopté », écrivait l'intersyndicale de France Télévisions dans son préavis de grève en mars dernier.

Interférences politiques dans les choix éditoriaux, affaiblissement du pluralisme, perte de protection collective... les conséquences de ce projet sont désastreuses. « Par ces mutualisations, on risque de supprimer des antennes et des rédactions, on appauvrit l'offre par une forme d'uniformisation », affirmait Sophie Taillé-Polian en mai dans nos pages. Pour la députée Génération.s, membre de la commission Culture à l'Assemblée, « le projet s'appuie sur des exemples du privé, comme ceux de Rodolphe Saadé ou de Vincent Bolloré, à savoir une télé, une radio et éventuellement d'autres médias sous une même marque, avec les mêmes incarnations, les mêmes présentateurs ». ■

Une nouvelle date d'examen du texte a été soumise le mardi 10 juin à la conférence des présidents. Il pourrait être débattu en séance publique les 30 juin et 1^{er} juillet. ■

MARGOT BONNÉRY

**THEODORA**

Theodora, 21 ans, fait sensation avec une musique audacieuse mêlant hip-hop, sonorités afro et electro. En duo avec son frère et producteur Jeez Suave, elle enchaîne les projets marquants, dont *Lili aux paradis artificiels*, *BBL Love Story* et le fameux *Kongolese sous BBL*. Récompensée par la Flamme de la révélation féminine 2025, la « Boss Lady » s'impose et transforme chaque scène en un espace de fête.



La Fête de l'Humanité

12 • 13 • 14 Sept 2025

LA BASE 217 (91)

Le Plessis-Pâté / Brétigny-sur-Orge

ZAMDANE

Natif de Marrakech, Zamdane a été révélé en 2022 par un premier album, *Couleur de ma peine*, dans lequel il livrait sans filtre ses émotions. Après un deuxième opus, *Solsad*, en 2024 et une tournée marquante, il a reçu l'an dernier la Flamme de l'engagement social. Avec *Rahma*, son dernier opus sorti le 23 mai, l'artiste confirme sa place sur le devant de la scène.

**KALASH**

Originaire de Martinique, Kalash fait ses débuts dans les Sound System avant de s'imposer grâce à un cocktail audacieux de rap, reggae, dancehall et sonorités caribéennes. Son album *Tombolo*, sorti en 2022, illustre parfaitement cette richesse musicale et confirme son talent. Son style unique et son flow puissant continuent de conquérir un public toujours plus large.





DJ GIGOLA

Figure phare de la scène électronique berlinoise, DJ Gigola mixe avec une approche hybride et ludique mêlant techno, trance, house percussive, g-tech et pop avec une fluidité déconcertante. Artiste hors norme, elle incarne une génération qui réinvente la nuit avec audace, contrastes et liberté.



ORANGE BLOSSOM

Inclassable et envoûtant, Orange Blossom revient avec *Spells from The Drunken Sirens*, un album puissant né de voyages entre la Turquie, l'Égypte, le Mali, le Sénégal et Cuba. Guidé par Carlos Robles Arenas, le groupe nantais mélange électro, traditions musicales et voix en arabe, persan ou portugais pour créer une musique libre, sensorielle et universelle. Entre transe, contemplation et énergie, Orange Blossom invite à un voyage sonore unique porté par une esthétique soignée et inspirée.



Et aussi...

Camille Yembe, Dynamite Shakers, Malik Djoudi, Teki Latex, Tshegue, St Graal, Tracy de Sá & The Defenders, Manu le Malin.



CANELLE DOUBLEKICK

DJ, productrice et performeuse aguerrie, Canelle Doublekick est sans égale pour accélérer le cardio de la foule et faire vibrer le dancefloor. Entre hard dance, trance et guaratek, ses intentions sont claires : plonger la Fête dans une transe collective.



SAÏAN SUPA CELEBRATION

Pour les 25 ans de l'album *KLR*, Sir Samuel, Specta, Sly Johnson et Vichelow se réunissent avec le projet Saïan. Connus pour sa fusion rap, soul, reggae mêlée d'influences afro-caribéennes, le quatuor mythique compte bien rappeler au public de la Base 217 que son héritage musical n'est pas près de s'éteindre.



POGO CAR CRASH CONTROL

Depuis 2016, Pogo Car Crash Control secoue la scène musicale avec son rock brut et sans concession, fusionnant l'urgence du punk et la puissance du metal. Avec leur nouvel album, *Negative Skills*, ces habitués du Hellfest dynamitent les barrières linguistiques en fusionnant français et anglais au cœur de riffs aussi tranchants que survoltés.



RETRouvez l'Humanité sur Internet

Reportages, analyses, entretiens, chroniques, vidéos, directs...

Toute notre actualité à portée de clic.

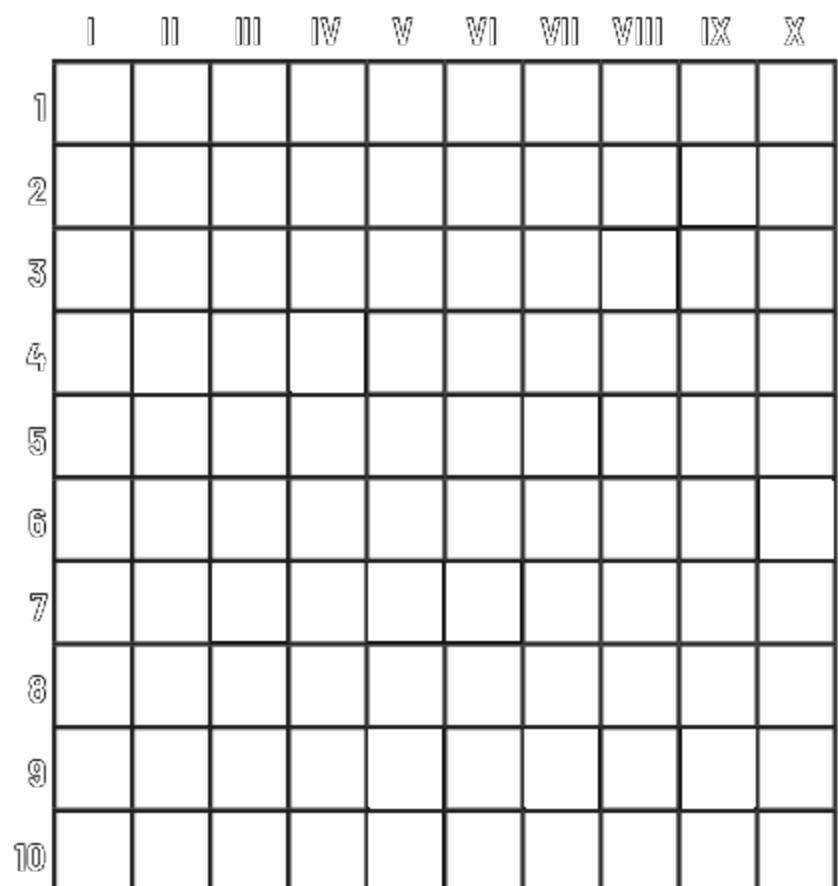
➤ www.humanite.fr

➤ facebook.com/humanite.fr

➤ twitter.com/humanite_fr

➤ linkedin.com/company/lhumanite

➤ Compte lhumanitefr sur Instagram


MOTS CROISÉS N° 24 210 par Martial Dubois**HORIZONTALEMENT**

1. Modération dans la consommation des boissons alcoolisées. 2. Fillette qui fréquente les petites classes. 3. Ancien royaume d'Afrique du Nord. Forte carte. 4. Davantage. 5. Réintègre. Masse d'un bâtiment en construction. 6. Empilées. 7. Scandium. Bout de bois. 8. Étudiant d'un établissement public d'enseignement supérieur. 9. Grand lac américain. 10. Manches d'un match de tennis. Ce qui reste d'un morceau de bois brûlé.

VERTICALEMENT

I. Témoignages d'affection. II. Corps de tout blason. Une fois de plus. III. Laps de temps. Se dilate la rate. IV. Petite ride de la peau. Sur l'Adour. V. Grands canards au duvet fort apprécié. VI. Femelles fécondes d'abeilles. Après déduction des frais. VII. Un fruit, dont l'amande contient du caillé. Espion royal. VIII. Adverbe de négation. Soustrairais. IX. Mettre de niveau. X. Oïdes des violons. Paradis terrestre.

SOLUTION. HORIZONTALEMENT. I. Tempérance. 2. Écolière. 3. Lemprière. 4. Edredons. 5. Rentre. 6. Entassées. 7. Sc. Drée. 8. Sorbonnard. 9. Èbre. 10. Sets. Tison. VERITABLEMENT. I. Tendresses. II. Encore. III. Moment. Rtl. IV. Pl. Tabées. V. corse. 6. Rentre. 7. Sc. Drée. 8. Sorbonnard. 9. Èbre. 10. Sets. Tison. Eider. VI. Reines. VII. Arcs. VIII. Arter. IX. Araser. X. Esses. Èden.

l'Humanité

Fondateur Jean Jaurès **Directeur** Fabien Gay
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Société nouvelle du journal l'Humanité (SA 99 ans à compter du 1^{er} janvier 1957)
Capital social 3 000 000 euros **Siège social** 5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis CEDEX
Téléphone 01 49 22 72 72
Service aux abonnés Tél. : 01 55 84 40 30
E-mail : relationlecteur@humanite.fr
Vente en kiosques
Gestion, réglage et promotion: agence Boconseil.
Tél. : 09 67 32 09 34.

E-mail : oborscha@boconseilame.fr
Vente militante 01 49 22 73 55
Publicité Comédiance. Olivier Valentin, président
Tél. : 01 49 22 74 51 (commerciale)
Tél. : 01 49 22 74 53 (annonces classées)
Tél. : 01 49 22 74 89 (annonces légales)
Directoire
Fabien Gay, président du directoire et directeur de la publication; Maud Vergnol, codirectrice de la rédaction; Anthony Daguet, secrétaire général et codirecteur de la publication
Conseil de surveillance
Jean-Louis Frostin, président
Actionnaires principaux SAS Fonds d'Humanité,

Association des lectrices et des lecteurs de l'Humanité

Impression POP (La Courneuve), SMP (Vitrolles), Nancy-Print, CILA (Nantes), MidiPrint (Gallargues)

Numéro ISSN 0242-6870

Dépôt légal Date de parution

Commission paritaire 1124 C 79615

Tirage du 6 juin 2025 32 446 exemplaires

Imprimé sur des papiers produits en France, Belgique et Espagne - 60% ou 100 % de fibres recyclées - IFDG. Eutrophisation PTot : 0,01 kg/tonne.

**l'Humanité**

La Fête de l'Humanité
12 • 13 • 14 Septembre 2025 Le Plessis-Pâté / Brétigny-sur-Orge LA BASE 217 (91)

VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS

JEUDI 12 JUIN 2025 - 18H00 à 20H30
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - PARIS

Prises de parole & diffusion du Bon de Soutien

AVEC**• Fabien GAY**

Directeur de l'Humanité et Sénateur de la Seine-Saint-Denis

• Ian BROSSAT

Sénateur de Paris

• Nathalie SIMONNET

Responsable du collectif national de diffusion du bon de soutien




« Reconnaissance de la Palestine, dans quelles conditions ? (2/3)

La conférence internationale coprésidée par la France et l'Arabie saoudite pour relancer une solution pacifique dite « à deux États » aura lieu du 17 au 20 juin au siège des Nations unies, à New York.

**Face au génocide à Gaza, reconnaître ne suffit pas.
Le droit international doit être respecté dans les actes,
en sanctionnant la colonisation.**

Dans une semaine, la conférence internationale co-présidée par la France et l'Arabie saoudite pourrait aboutir à une reconnaissance de l'État de Palestine par la France. Pour Emmanuel Macron, cette reconnaissance n'est « pas simplement un devoir moral, mais une exigence politique ». La reconnaissance de la Palestine, présentée comme la concrétisation de l'attachement d'une partie de la société internationale à la solution à deux États, apparaît déconnectée de la réalité sur le terrain, où cette solution est rendue inopérante par le maintien de l'ordre colonial israélien. Elle est en outre subordonnée par la France à des conditions inacceptables ou inatteignables au regard du contexte actuel de crimes de masse contre les Palestiniens. Parmi elles, la reconnaissance par l'Arabie saoudite d'Israël, la réforme de l'Autorité palestinienne, une démilitarisation des groupes armés palestiniens, leur non-participation à la gouvernance palestinienne, etc. Or, en droit international, de telles exigences n'ont pas lieu d'être. La reconnaissance d'un État ne dépend ni de sa forme de gouvernement ni de considérations sécuritaires. Elle repose sur la constatation, par l'État reconnaissant, que l'entité dispose d'un territoire, d'une population et d'un gouvernement. Par ailleurs, la reconnaissance de l'État de Palestine a été tranchée sans que les États occidentaux impliqués dans cette démarche tiennent compte des aspirations du peuple palestinien, qui dispose pourtant, en tant que peuple colonisé, d'un droit fondamental à l'autodétermination



INSAF REZAGUI
Chercheuse associée
à l'Institut français
du Proche-Orient
(Jérusalem) et au
Centre Thucydide
(Paris-Panthéon-
Assas)

sur ses terres. Il appartient à lui seul de déterminer la manière dont il entend s'autodéterminer, comme le prévoit le droit international.

Cette reconnaissance, aussi attendue soit-elle, restera symbolique si elle ne s'accompagne pas de mesures coercitives contre Israël. Aucune sanction n'a été adoptée par la France, l'Union européenne (UE) et le Conseil de sécurité de l'ONU, alors même que plus de 55 000 Palestiniens ont été tués et que Gaza est réduite à des ruines. À cette inaction s'ajoute la passivité de nombreux États arabes, incapables de construire une réponse ferme et unifiée face à la domination coloniale

Depuis plus de vingt ans, l'UE et la France renvoient ce geste au «moment opportun».

israélienne. C'est cette impunité persistante qui permet à Israël de poursuivre sa politique de destruction. Enfin, cette reconnaissance, si elle devait avoir lieu, interviendrait tardivement : 147 des 193 États membres de l'ONU reconnaissent déjà la Palestine. Depuis plus de vingt ans, l'UE et la France renvoient ce geste au «moment opportun», tout en se contentant de dénoncer verbalement les violations du droit international par Israël, sans jamais activer les leviers pourtant à leur disposition : suspension de l'accord d'association UE-Israël, gel des avoirs de responsables israéliens, appui à l'enquête du procureur de la Cour pénale internationale, interdiction des produits issus des colonies, etc. ■



À LIRE
*Permis de tuer.
Gaza : génocide,
négationnisme
et hasbara,*
de Pascal Boniface,
éditions Max Milo,
2025.

Si cette reconnaissance arrive après un irréversible nettoyage ethnique massif de Gaza, l'histoire jugera sévèrement le monde occidental.

La France va-t-elle franchir le pas et – enfin – reconnaître la Palestine comme État ? C'est le scénario qui se dessine alors que s'annonce en juin une conférence internationale cosponsoriée par la France et l'Arabie saoudite sur l'avenir de Gaza. La France pourrait même entraîner avec elle plusieurs autres États membres de l'Union européenne. Mieux vaut tard que jamais ? Ou faut-il plutôt reprendre la formule de Mikhaïl Gorbatchev : « Celui qui arrive en retard est puni par l'Histoire » ?

La France a été longtemps en pointe pour la reconnaissance du droit des Palestiniens à exercer leurs droits nationaux dans le cadre d'une solution à deux États garantissant la sécurité d'Israël. Sous les présidences de De Gaulle, Mitterrand, puis Chirac, la France a été le seul pays occidental à se faire le champion du respect du droit international et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes au Proche-Orient. Cela lui valait un prestige considérable, récompense de la lucidité et du courage, dans les pays qu'on appelait autrefois du tiers-monde, désormais du Sud global. Depuis 2005, la France a mis cette spécificité en sourdine. François Hollande s'était engagé en 2012 à reconnaître la Palestine ; il a oublié cette promesse sitôt élu. Autrefois pays qui voulait faire bouger les lignes, la France est apparue comme acceptant le statu quo. Mais celui-ci était



PASCAL BONIFACE
Directeur de l'Institut
de relations
internationales et
stratégiques (Iris)

aussi impossible qu'inacceptable. On ne parvient pas à la paix sur la négation des droits d'un peuple. Interrogé il y a quelques semaines sur la possibilité de franchir le pas de la reconnaissance, Emmanuel Macron avait déclaré qu'il ne fallait pas céder à l'émotion. Certes, même si l'on peut se demander si ce sage conseil n'est pas réservé à des demandes légitimes concernant la Palestine, alors qu'on s'en exonère le reste du temps. Mais, surtout, il ne s'agit pas d'émotion, mais bien de faire respecter les principes, de ne pas rester indifférent et impuissant face à un risque de génocide, et de conforter le rôle de la France comme puissance diplomatique, active et respectée. L'argument avancé – vouloir conserver un contact, et donc une influence, sur Netanyahu – n'était guère convaincant. On voit mal, en octobre 2023 et même au-delà, le type d'influence que la France a pu exercer sur lui. Cela revient en réalité à lui donner un droit de veto sur notre politique. C'est désormais l'Espagne qui, en Europe, joue le rôle du pays qui défend des principes. La France pourrait être le 148^e pays reconnaissant la Palestine. Pas vraiment un rôle de leader diplomatique. Cette reconnaissance risque d'arriver seulement après qu'un nettoyage ethnique massif de Gaza est devenu irréversible. La responsabilité collective du monde occidental sur les événements à Gaza – et également en Cisjordanie – sera jugée sévèrement par les historiens. Elle l'est déjà par les pays du Sud global et les opinions publiques mondiales. Quand viendra le temps des historiens, il sera déjà trop tard. ■

On ne parvient pas à la paix sur la négation des droits d'un peuple.



La Bernerie-en-Retz (Loire-Atlantique),
envoyé spécial.

Autennis, pour qu'il y ait des champions, il faut qu'en début de chaîne il y ait des professeurs de tennis. Des hommes et des femmes qui n'ont pas voulu ou pu faire carrière au plus haut niveau, mais qui ont la passation du savoir chevillée au manche de la raquette. Jean-François Fournerie est de ceux-là. Alors qu'à Paris, porte d'Auteuil, Roland-Garros a fermé boutique, à plus de 400 kilomètres, en bord de mer, à La Bernerie-en-Retz (Loire-Atlantique), se déroulait le tournoi annuel de l'Avenir tennis Bernerie, sous le regard indulgent de celui que plusieurs générations d'apprentis tennismen ou tennis-women connaissent sous l'unique nom de Balou. «Non, non, je ne veux pas dire d'où ça vient», déclare-t-il avant, dans un éclat de rire, de revenir sur l'origine de ce sobriquet qui finalement lui colle à la peau et définit si bien le personnage, calme et joyeux : «J'étais un gros bébé. J'avais une barboteuse en éponge de couleur marron. Avec les couches en dessous ça me donnait une sacrée touche. Du coup ma tante qui passait par là m'a vu et a dit : "On dirait Balou dans le Livre de la jungle"».

Le surnom a traversé les époques, au point qu'aujourd'hui plus personne, dans cette commune de 3 000 habitants, ne se souvient de son prénom : «Quand ma femme m'appelle Jean-François (il a 53 ans - NDLR), je sais que cela va bader pour mon matricule.» Quoi qu'il en soit, Jean-François est une figure locale, qu'il est difficile de ne pas croiser, tous les étés, sur

Jean-François Fournerie, passion tout court

Loin du central de Roland-Garros, «Balou» enseigne, depuis une vingtaine d'années, les rudiments du tennis. Un choix de carrière guidée par son plaisir de transmettre.

les courts situés en centre-ville. Du matin jusqu'au soir, casquette rivée sur la tête, il enseigne les rudiments de la balle jaune aux très jeunes mais aussi aux plus vieux.

LE RITUEL DE LA CLÔTURE

Des cours collectifs qui perdurent depuis plus d'une vingtaine d'années avec toujours les mêmes rituels que les gamins ne se lassent jamais de répéter été après été : «Ce n'est pas moi qui ai inventé ces méthodes. Ce sont des exercices que l'on apprend lorsqu'on passe son diplôme d'État. Même si les exercices peuvent se ressembler, chaque séance est finalement différente car chaque individu est différent.»

Reste tout de même qu'après deux heures sur le court difficile d'échapper au rituel de la clôture. Pas une séance, sans le fameux «chapeau-chameau». Explication : tous

les gamins sont sur la même ligne centrale du carré de service. En rang d'oignons, ils attendent le «chapeau» ou le «chameau» pour partir à droite ou à gauche en direction du couloir. À chaque tour, l'un d'eux est éliminé jusqu'à la finale, où il n'en reste plus que deux. Idem à chaque fin de stage, le vendredi se termine toujours par la remise du badge. «Ce qui est marrant, c'est que j'ai d'anciens élèves qui aujourd'hui sont adultes et mariés et qui m'envoient leurs enfants en stage pendant les vacances.»

Enseigner le tennis, loin du fracas d'un central de Roland-Garros – «Parfois j'y vais quand j'ai la possibilité et une invitation de la ligue régionale» –, est donc son bonheur, sa raison de vivre. «La compétition n'a jamais été mon truc, je prends tellement plus de plaisir à enseigner.» Avec trente-cinq heures de cours collectifs par semaine

en hiver sur vingt-huit semaines, plus de l'administratif pour le club, sans compter les stages organisés à son compte durant les vacances scolaires, Balou ne chôme pas mais y trouve son plaisir... et pourtant.

UNE HISTOIRE DE FAMILLE

Et pourtant, en effet, il aurait pu, comme son grand frère, gravir les échelons ? «Non, je n'étais pas assez doué pour cela», tempère-t-il. Car dans la famille Fournerie, il y a du lourd et du beau monde. Son grand frère Christophe n'est pas un inconnu dans le petit monde de la balle jaune. Il a été 30^e meilleur Français, mais surtout celui qui a emmené, en tant que coach, Amélie Mauresmo en finale de l'Open d'Australie en 1999. Théo, le fils de Christophe, de la génération d'Alexandre Müller (39^e mondial), a lui aussi tenté une carrière. Parmi les meilleurs juniors de l'Hexagone, il a fini par lâcher prise. Trop de pression et un coût financier invraisemblable et insoutenable pour de nombreuses familles. «Même en junior, il y a les déplacements, des frais d'hôtel, les repas, les stages, etc., cela fait un sacré budget, sans qu'il y ait un retour financier sur investissement forcément tout de suite», poursuit Balou, qui a suivi la carrière de son frère et de son neveu. Un chemin de croix pour les familles les moins aisées qui ne trouvent pas toujours la voie pour s'en sortir. Même quand on est passé pro, rien n'est assuré : «Quand tu es dans les 100 premiers mondiaux, tu peux t'en sortir, mais au-delà c'est la galère», conclut Balou, qui va prendre quelques jours de repos avant d'entamer sa saison d'été : «Cinq jours sur sept sans compter les cours particuliers et de 9 heures à 20 heures et tout cela pendant deux mois pleins.» ■

ÉRIC SERRES